

Interaction entre modalité et subjectivité en néo-égyptien

Autour de la construction *mri* + *iw*_{circ.} « souhaiter que »*

Stéphane Polis, Liège

Abstract

Typologically-oriented conceptions of modality have informed a number of recent publications in the field of Egyptian linguistics. These models have led to new insights regarding the linguistic structure of Egyptian. Especially promising is the interrelationship between modality and subjectivity, which has received considerable attention in general linguistic studies of modality but which has been hitherto neglected in the study of Egyptian. The aims of the present paper, which is intended as a preliminary exploration of this relationship, are [1] to study the semantic field of volition in Late Egyptian (whose primary exponents include: subjunctive; *ib*⁺_{suff.} *r* + NP/INF.; *ʒb*^l NP/(*r* +) INF.; *wb*³ NP/INF.; *mri* NP/INF./*iw*_{circ.}) and [2] to argue that in Late Egyptian one can distinguish between three main levels of syntactic integration for the complement clauses of verbs expressing the semantic notion of manipulation: complement clauses introduced by *iw*, subjunctive complement clauses, and infinitive complement clauses. These levels of syntactic integration correspond iconically to different levels of event integration; the degree of syntactic integration correlates with the strength of manipulation.

0 Introduction

La construction complétive *mri* + *iw*_{circ.} « souhaiter que » est marginalement attestée dans le corpus néo-égyptien. On n'en possède, en effet, pas plus de deux exemples assurés (ex. 42 & 43) et ils datent tous deux de la XVIII^e dynastie. Cependant, son intérêt s'avère de premier ordre dès lors que l'on entend rendre compte de l'organisation systémique des complétives après les verbes de manipulation¹ dans cet

* Ce texte a bénéficié des relectures, commentaires et suggestions d'E. Grossman et J. Winand que je remercie vivement. Les gloses qui accompagnent la translittération des exemples cités n'ont pas pour objectif de transcrire ma compréhension des différentes constructions rencontrées. Il est probablement inutile de le rappeler ici : la signification d'une construction n'est que partiellement compositionnelle et il est, par conséquent, difficile (sinon épistémologiquement impossible) d'attribuer un signifié spécifique à chacun des éléments la composant. Dès lors, dans un souci de simplicité et d'homogénéité, j'ai – à de rares exceptions près (cf. ci-dessous) – suivi les recommandations (abréviations, suggestions de gloses, etc.) de Di Biase-Dyson, Kammerzell & Werning (2009). Les adaptations du système proposé sont les suivantes : (1) afin de rester lisible pour le public égyptologique : [a] les marques flexionnelles de genre et de nombre (distinguées, selon l'usage, par un « . » dans la translittération) ne sont pas glosées ; [b] le tiret est utilisé pour les mots composés dans la translittération, mais distingue des morphèmes dans les gloses ; [c] les pronoms dépendants, bien qu'ils soient enclitiques (et sont dès lors à marquer par « = »), sont translittérés et glosés comme des lexèmes indépendants ; (2) deux signes critiques ont été ajoutés : « / » sépare deux analyses possibles et « ? » indique une analyse possible, mais sujette à caution ; (3) il me paraît vraiment préférable de gloser de *bwpwy* par AUX\NEG.PST (et non NEG.did). [Editor's note : For the abbreviations see the general list for this volume.]

1 Sur cette appellation, voir Givón (2001 : I, 151-153 ; II, 40-51). À sa suite, on peut distinguer les verbes de « *successful manipulation* » (verbes de causation, de contrainte, etc.) et les verbes d'« *attempted manipulation* » (exprimant un ordre, une requête, une demande) ; c'est à cette

état de langue : en plus de l'infinitif et du subjonctif, elle constitue une troisième forme d'intégration syntaxique possible pour les complétives qui participent de la structure argumentale d'un verbe relevant de cette catégorie. On voudrait en outre montrer que, conformément à une corrélation typologique bien étudiée (cf. e.g. Givón 1994), il existe un lien iconique entre l'intégration de la complétive au niveau syntaxique et le degré de manipulation qu'exerce, au niveau sémantique, l'agent du verbe opérateur sur la réalisation du prédicat dépendant.

Pour ce faire, il convient [§1] de se donner un modèle d'analyse qui permette de rendre compte de l'interaction entre la catégorie fonctionnelle de la modalité et le domaine (aux contours linguistiquement flous) de la « subjectivité » (cette étape sera l'occasion d'un examen des moyens expressifs de l'ensemble du champ sémantique de la volition en néo-égyptien) ; [§2] de prendre en considération le sémantisme des lexèmes verbaux impliquant une forme de manipulation de la part de A sur la réalisation du prédicat de la proposition en fonction O et d'observer les formes syntaxiques de complémentation attestées pour chacun d'entre eux. On validera l'analyse proposée pour les complétives introduites par *tw_{circ}* en considérant, plus largement, la distribution de ces propositions dites « circonstancielles » en emploi actuel dans l'économie linguistique du néo-égyptien.

1 Modalité et subjectivité

Ces dernières années ont vu le nombre de travaux en linguistique égyptienne mobilisant à la notion de modalité augmenter de manière significative². Cependant, à la différence de ce que l'on constate pour un champ complémentaire comme celui de la temporalité³, il faut reconnaître qu'il n'existe pas encore de définition synthétique autorisant à utiliser la notion de manière opérante dans la description et l'explication des phénomènes linguistiques concernés. Les problèmes posés par la définition de cette notion tiennent au moins à deux motifs :

- 1) la diversité des expressions linguistiques actualisant un signifié « modal » : morphèmes, particules, paradigmes ou constructions (cf. les domaines étudiés dans la littérature citée en n. 2) ;
- 2) la variété des domaines notionnels couverts par la « modalité ».

Ces deux motifs ont pour corollaire des difficultés épistémologiques d'ordres distincts dans le nécessaire effort définitionnel : [1] la diversité des expressions linguistiques possédant un sens modal rend passablement complexe toute assise typologique pour l'entreprise, étant donné que les langues du monde actualisent de diverses manières un seul et même signifié modal ; [2] au niveau sémantique, la variété des domaines notionnels subsumés sous le terme « modalité » est importante, si bien qu'une définition de la modalité doit idéalement intégrer :

seconde catégorie qu'appartiennent les verbes de volition, cf. §2. Cette classification est reprise et adaptée chez Uljas (2007 : 125). Pour une présentation des principales caractéristiques sémantiques des verbes de manipulation, voir Grossman (2009 : 21-22).

- 2 On se reportera en particulier à Vernus (1990a) ; Winand (2001) ; Satzinger (2003) ; Uljas (2003 & 2007) ; Collier (2005, 2006, 2007 & ce volume) ; Polis (2005 & 2006) ; El-Hamrawi (2007) ; Müller (2007).
- 3 Voir en particulier Winand (2006) et, dernièrement, Werning (2008).

- 1) l'opposition entre assertion et non-assertion⁴ ;
- 2) les catégories de la modalité « dynamique » (capacité et besoin), « déontique » (permission et obligation) et « boulique » (volonté et optativité) ;
- 3) la dimension modale du temps et l'inscription temporelle de la modalité.

Une conséquence fâcheuse est que d'aucuns se sont interrogés sur l'unité fonctionnelle de la catégorie⁵ et, partant, ont mis en doute l'utilité de ce concept dans l'analyse linguistique. Toutefois, l'existence de régularités typologiques (aisément décelables dans le cas des auxiliaires modaux) ainsi que la polyfonctionnalité des marqueurs modaux⁶ (phénomène qui pointe vers une unité transcatégorielle de la notion au niveau sémantique) tendent à montrer qu'une modélisation de la notion demeure envisageable.

1.1 Modélisation de la notion de modalité

Les considérations qui précèdent conduisent à distinguer trois impératifs dans ce processus. Le modèle proposé doit⁷ : [1] s'avérer typologiquement adéquat ; [2] être sémantiquement cohérent et économique ; [3] permettre d'expliquer les interactions entre (a) modalité et polarité, (b) modalité et temporalité, (c) modalité et subjectivité⁸.

Je proposerais de considérer que relève de la modalité tout énoncé dans lequel le locuteur prend explicitement en compte un facteur modal⁹. Ce facteur modal est défini par trois paramètres notionnels¹⁰ transcatégoriels permettant de spécifier les points de convergence entre toutes les manifestations de la modalité en langue et, partant, d'organiser entre eux les domaines modaux afin de rendre compte de la polysémie de leurs expressions.

-
- 4 On connaît les débats qui ont opposé, *inter alii*, Bybee, Perkins & Pagliuca (1994 : 236-240) [*contra*] et Givón (1994 : 267-269) [*pro*] concernant la validité d'une opposition *realis* vs *irrealis*. On rappellera ici que l'étude de la valeur modale des formes finies de complémentation en égyptien de la première phase proposée par Uljas (2007) repose fondamentalement sur cette opposition et qu'il la théorise explicitement en relation avec la notion d'assertion (voir spécifiquement p. 14-15).
 - 5 Voir la remarque de Nuysts (2005 : 5) : « 'Modality' is one of the 'golden oldies' among the basic notions in the semantic analysis of language. But, in spite of this, it also remains one of the most problematic and controversial notions: there is no consensus on how to define and characterise it, let alone how to apply definitions in the empirical data. And there are no signs that the debates are heading in the direction of a final solution. »
 - 6 Dans la littérature pléthorique sur le sujet en linguistique générale, voir *e.g.* van der Auwera & Ammann [avec Kindt] (2005). Dans le domaine égyptologique, on notera la remarque d'Oréal (2009 : 366) concernant les deux significés que peut posséder la particule *smwn* : « on est immédiatement frappé par la correspondance qui unit par exemple en anglais l'équivalent de cette glose 'may it be (that...)' et le modalisateur d'assertivité *maybe*. Il y a là une proximité qui paraît indiquer une solution typologiquement attestée au problème que pose l'incompatibilité des fonctions de *smwn* dans ces quelques occurrences. »
 - 7 La présentation succincte (et partielle) du modèle d'analyse de la modalité qui suit – dont on excusera le caractère apodictique – repose sur Polis (2009).
 - 8 Seule la troisième interaction sera envisagée dans quelque détail.
 - 9 Sur cette notion, voir déjà Bech (1951) qui définit le « *Modalfaktor* » comme « *den Faktor [...] der den Inhalt des Modalfeldes notwendig macht bzw. ermöglicht.* »
 - 10 Comme l'a montré Gosselin (2005), différents paramètres structuraux, qui permettent de décrire la portée de la modalité dans l'énoncé et sa relation à la temporalité, doivent être intégrés dans la définition de la modalité. Ils ne seront pas exposés systématiquement ici, leur importance n'étant pas prépondérante pour la question traitée.

1) La **direction d'ajustement**¹¹. Ce paramètre permet d'opérer la distinction fondamentale entre **modalité assertive** et **modalité radicale**. Dans le premier cas, le locuteur veut construire une représentation la plus exacte possible du monde qui l'entoure en fonction de sa réalité ou de ses connaissances et fait porter un facteur modal sur le contenu asserté (« il doit être déjà là-bas » ; « il serait parti en avion ») [noté ↓]. Dans le second cas, le locuteur reconnaît qu'un facteur modal influe sur la réalisation du procès (« tu dois faire tes devoirs » ; « je peux parfaitement te répondre » ; « je veux qu'il soit présent ») ; le monde est censé s'adapter à l'énoncé [noté ↑].

2) L'**origine** du facteur modal. Trois origines sont possibles : la réalité¹², le locuteur/sujet¹³ ou une entité externe au locuteur quelle qu'elle soit. Dans le cadre de la modalité assertive, cela permet d'opérer la distinction entre la modalité **aléthique** (quand l'origine du facteur modal est la réalité ; cf. certains emplois de la forme *sgm.hrf* en égyptien de la première phase), la modalité **épistémique** (le facteur modal se fait jour chez le locuteur lui-même à la suite d'une réflexion reposant sur sa connaissance du monde), la modalité **médiaphorique** (le locuteur s'appuie sur des évidences pour produire son énoncé ; le facteur modal est d'origine externe, repose sur un medium¹⁴). Pour les modalités radicales, seules deux possibilités demeurent, la réalité perçue ne pouvant être directement identifiée comme exerçant une forme de contrainte sur un actant. On distinguera par conséquent les modalités **dynamique** et **boulique**, pour lesquelles le facteur modal possède une origine interne à l'agent (respectivement « je peux nager pendant des heures » et « je veux regarder ce film »), de la modalité **déontique**, où le facteur modal est d'origine externe (« il est obligé de participer à la course »).

	Origine du facteur modal		
	RÉALITÉ	LOCUTEUR/SUJET	EXTERNE
ASSERTIVE (↓)	aléthique	épistémique	médiaphorique
RADICALE (↑)	X	dynamique/boulique	déontique

Fig. 1. Direction d'ajustement et origine du facteur modal

3) Le troisième paramètre, celui de la **force** du facteur modal, est identique pour l'ensemble des catégories notionnelles que permettent de distinguer la direction

-
- 11 La notion de direction d'ajustement est empruntée à la pragmatique des actes de langage de Searle (qui parle de « *direction of fit* ») et transposée du domaine de la pragmatique à celui de la sémantique ; voir e.g. Searle (1979 : 3) : « [s]ome illocutions have as part of their illocutionary point to get the words (more strictly, their propositional content) to match the world, others to get the world to match the words. Assertions are in the former category, promises and requests are in the later ». La distinction de base entre modalité assertive et modalité radicale est commune dans les approches typologiques de la modalité ; voir en particulier Palmer (2001 : 22-23 & 56-58) qui effectue une bipartition du domaine modal entre « *propositional* » et « *event modality* ». L'auteur rapporte lui-même cette dichotomie à celle de Jespersen entre les propositions « *containing no element of will* » et celles « *containing an element of will* ».
- 12 Dans le sens post-kantien de ce qui est connu à travers les systèmes conceptuels et définitionnels (évoluant à tout instant avec l'encyclopédie du locuteur) : le locuteur fait totalement abstraction de son propre point de vue. Le point de vue du locuteur n'intervient donc pas dans l'évaluation modale, cf. e.g. « il est possible d'ouvrir la porte maintenant que la neige a été déblayée ».
- 13 J'emploie le terme « sujet » comme raccourci commode pour désigner l'actant qui possède le contrôle sur le procès dans le domaine des modalités radicales lorsque locuteur et sujet ne se confondent pas : e.g. « tu dois examiner la question », « il veut marcher seul ». Sur ce point, voir Nuyts (2005: 7).
- 14 Ce medium peut être l'un des sens du locuteur dans les langues qui ont grammaticalisé un système d'opposition médiaphorique reposant sur la vision, l'audition, etc.

d'ajustement et l'origine du facteur modal : il explique la polyfonctionnalité intrinsèque de nombre de marqueurs modaux. Il suffira ici de rappeler que, depuis Aristote au moins, c'est autour des notions de « possibilité » et de « nécessité » que s'articule le champ de la modalité¹⁵, et que l'on peut représenter ces notions sur un continuum¹⁶ qui est, comme on l'a dit, commun à tous les domaines de la modalité, quoique souvent exprimé par des marqueurs linguistiques distincts :

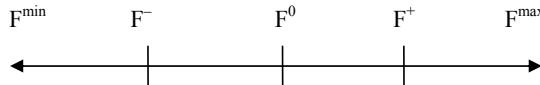


Fig. 2. Représentation scalaire de la force du facteur modal

Entre F^{\max} qui correspond à la force de validation maximale (le nécessaire, le certain, l'obligatoire, etc.) et F^{\min} qui représente la force de validation minimale (l'impossible, l'exclu, l'interdit, etc.), toutes les valeurs modales intermédiaires sont possibles¹⁷. Sur ce continuum, F^0 représente le point d'équilibre entre les deux attracteurs ; F^- et F^+ constituent quant à eux des bornes permettant de distinguer, pour emprunter une illustration à la modalité épistémique, l'exclu du contestable et le probable du certain¹⁸.

Ces trois paramètres notionnels, qui structurent la modalité au niveau sémantique, permettent d'objectiver la description des phénomènes modaux en langues.

Dans le domaine de la modalité assertive, ils sont à eux seuls suffisants pour rendre compte de la complexité des données linguistiques observées. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, dans une proposition comme « il participe probablement à une réunion », le facteur modal possède une direction d'ajustement ↓ (modalité assertive), l'évaluation trouve son origine chez le locuteur (de type épistémique) et sa force est centrée sur $[F^+]$ ¹⁹. Le cas des modalités radicales est, quant à lui, plus complexe et demande de faire intervenir d'autres paramètres notionnels.

En effet, la figure 1 montre notamment que, lorsque le facteur modal possède une origine interne au sujet de la proposition, aucune distinction de nature sémantique n'a été suggérée pour rendre compte de l'opposition entre les modalités dynamique (expression d'une capacité ou d'un besoin) et boulique (expression d'une volonté) : il est nécessaire de considérer un paramètre notionnel supplémentaire, celui du **contrôle** que l'agent exerce (ou non) sur le facteur modal. Avec une proposition comme « il peut marcher pendant des heures », le facteur modal consiste en une possibilité interne à l'agent et sur laquelle il n'exerce pas de contrôle au moment d'énonciation : le fait est qu'il est capable de réaliser le procès. Tandis que, dans un cas comme « nous voulons que tu y participates », la première personne du pluriel exerce un contrôle effectif sur la nécessité qu'elle voit à ce que soit réalisé le procès dépendant.

Par conséquent, si l'on focalise la force du facteur modal respectivement sur F^0

15 Voir déjà Polis (2005).

16 Cette réélaboration du traditionnel carré des oppositions aristotélicien a déjà été proposée à plusieurs reprises, voir *inter alii* Granger (1976 : 181-192) ; Gosselin (2005 : 51).

17 Il est entendu que chaque langue recourt à un nombre très variable de marqueurs (morphologiques, lexicaux, supra-segmentaux, etc.).

18 Cette représentation permet en outre d'expliquer les interactions entre polarité et modalité, qui ne seront pas explorées dans cette étude.

19 Elle s'oppose de la sorte à « il participe peut-être à une réunion » (force centrée sur $[F^0]$) et « il participe certainement à une réunion » (force centrée sur $[F^{\max}]$).

(domaine du possible) et F^{\max} (domaine du nécessaire) afin d'autoriser une représentation bidimensionnelle, on peut proposer une organisation sémantique des modalités radicales selon la taxinomie qui suit²⁰ :

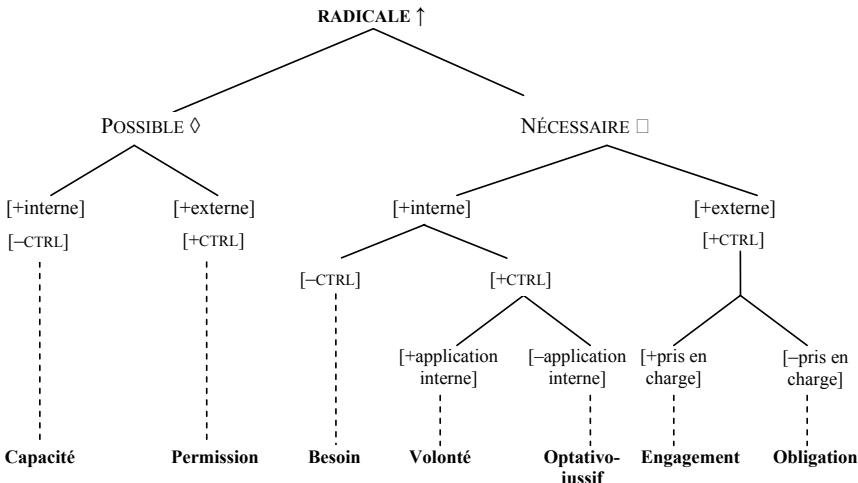


Fig. 3. Organisation des modalités radicales

Dans le cadre de cette étude, c'est le domaine de la modalité boulique (prototypiquement, le facteur modal est caractérisé par les traits [+INTERNE] et [+CTRL]) qui nous intéressera plus avant²¹ ; c'est en effet en son sein que s'établit l'interaction la plus directe et effective entre le domaine de la modalité et celui de la subjectivité.

1.2 Modalité, évaluation axiologique et subjectivité

Depuis au moins Ch. Bally²² – et plus encore avec l'essor des théories énonciatives²³ – les champs de la modalité et de la subjectivité ont souvent été rapprochés, sinon confondus. Cela a conduit à d'inextricables problèmes terminologiques et, consé-

20 Pour le domaine du nécessaire déontique, j'ai défendu ailleurs (Polis 2006 : §1.1) l'idée qu'il importe de prendre en compte un paramètre notionnel supplémentaire, celui de l'**application** ou de la **prise en charge** du facteur modal. On se reportera aux catégories présentées dans la fig. 3.

21 Afin de ne pas donner une image trop caricaturale du modèle proposé, on précisera que les modalités assertive et radicale, parce qu'elles concernent des domaines sémantiques distincts quoique complémentaires, peuvent se combiner dans un seul et même énoncé. Ainsi, la proposition « il doit peut-être prendre le train » peut-elle s'analyser, sur le plan de la modalité assertive (↓), comme relevant du domaine épistémique (le facteur modal a pour origine le locuteur) avec un facteur modal de force F^0 (possibilité) [peut-être] et, sur le plan de la modalité radicale (↑), comme participant du domaine déontique (origine du facteur modal externe et non pris en charge) avec un facteur modal de force F^{\max} (obligation) [il doit].

22 Reprenant à la scolastique médiévale la distinction entre *dictum* et *modus*, il va classer indifféremment sous le terme « modalité » tout ce qui relève de la « subjectivité » dans le langage ; cf. e.g. Bally (1944 : 36) : « la modalité [...] est constituée essentiellement par l'opération active du sujet parlant. On ne peut donc attribuer la valeur de phrase à une énonciation tant qu'on n'y a pas découvert l'expression, quelle qu'elle soit, de la modalité. »

23 Voir l'aperçu de la variété des expressions linguistiques tombant sous l'étiquette « modalité » dans Kerbrat-Orecchioni (1999 : 132).

quement, méthodologiques. En est témoin la définition généralement retenue pour la modalité dans la tradition grammaticale, qui l'envisage comme toute « expression de l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé »²⁴. Entre l'expression vague « attitude du locuteur » et la « subjectivité », il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir.

Pour autant, la relation entre les deux domaines n'en est pas moins appréhendable. En effet, les théories énonciatives ont montré que l'inscription de la subjectivité dans le langage se fait principalement à deux niveaux, celui des déictiques et celui des subjectivèmes. Si les premiers ne sont que très rarement intégrés dans l'étude de la modalité, il n'en va pas de même pour les seconds.

L'utilisation des subjectivèmes implique un usage individuel du code en vue de formuler un discours où l'énonciateur s'avoue explicitement (« je pense que cette robe tire vers le bleu ») ou implicitement (« c'est bon »). Tout subjectivème présent dans un énoncé marque par conséquent clairement l'existence d'une **évaluation** qui peut relever de deux grands domaines : la catégorie axiologique et la catégorie modale *stricto sensu* (cf. §1.1). La première est constituée par l'ensemble des lexèmes dits « appréciatifs » (« le vin est mauvais ») et « axiologiques » (« c'est bien qu'il vienne rendre visite »), c'est-à-dire entretenant prototypiquement un rapport avec le bon ou le mauvais, ainsi qu'avec le bien et le mal. Variant en fonction d'évaluations propres à chaque locuteur, cette catégorie est liée à une expérience individuelle du monde et des codes qui l'accompagnent (référence à une norme) ; elle constitue avant tout un jugement de valeur. La seconde catégorie, proprement modale, se définit en termes de vérité, de nécessité, de probabilité, de possibilité et de fausseté. Jugement objectivant du locuteur, son expression provient d'un univers de référence constitué par la connaissance que le locuteur possède du monde et par la manière qu'il a de l'envisager. On peut schématiser la relation entre ces deux formes de subjectivité comme suit :

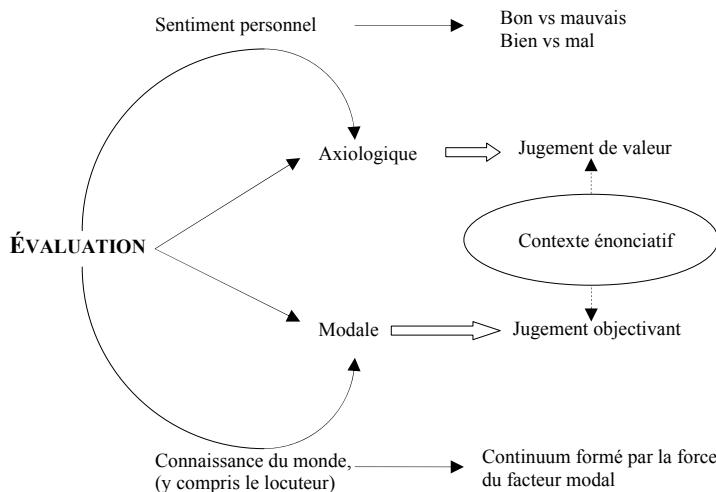


Fig. 4. Évaluations appréciativo-axiologique et modale

24 Le Querler (1996 : 63), qui ne représente qu'un exemple parmi d'autres.

Cela posé, il est parfois difficile de faire le départ entre le domaine axiologique et le domaine modal. Comme je l'ai annoncé, c'est le domaine boulique des modalités radicales qui permet d'illustrer au mieux les relations qui se nouent entre eux et d'appréhender le continuum des expressions linguistiques afférentes. Considérons les exemples qui suivent :

- (1) Je veux que tu l'aides – (2) Je souhaite que tu l'aides – (3) Je désire que tu l'aides – (4) Il serait bien que tu l'aides.

Comme on l'a vu, dans l'analyse modale, la volonté peut être décrite par la présence d'un facteur modal de nécessité (\uparrow ; Force = $[F^+ - F^{\max}]$) caractérisé par [a] une origine interne et [b] un contrôle direct de la part du sujet/locuteur. La volonté (1) naît d'une décision ($[+INTERNE]$ et $[+CTRL]$), au contraire du désir (3) qui peut être tout à la fois inconscient et contradictoire ($[+INTERNE]$ et $[-CTRL]$) ; le souhait (2) se positionne, quant à lui, entre les deux pôles de ce continuum ($[+INTERNE]$ et $[\pm CTRL]$). Dans le processus cognitif, la volonté est seconde ; elle peut s'expliquer par un besoin ou un désir, mais l'inverse paraît impossible : « je veux cette voiture parce que je la désire vraiment » vs \dagger « je désire cette voiture parce que je la veux vraiment ». La volonté serait donc l'expression d'un facteur modal, qui se fait jour chez le sujet lui-même, bien moins marqué subjectivement $[+CTRL]$ que le désir $[-CTRL]$. En d'autres termes, le passage de la volonté au désir correspond à la perte de contrôle sur le facteur modal dans le domaine boulique des modalités radicales²⁵.

Par ailleurs, le passage du modal à l'axiologique (4) correspond à une extériorisation du facteur modal – éventuellement prétendue par le locuteur pour les besoins de son argumentation – en référence à une norme externe (bien vs mal) $[-INTERNE:+AXIO]$ (la notion de contrôle n'étant plus pertinente).

On peut dès lors en conclure que la notion de subjectivité peut être utilement remplacée par des paramètres notionnels spécifiques dont certains ont été exposés ci-dessus (jugement aléthique ou épistémique [modalité assertive], évaluation axiologique, etc.). Un parcours des media expressifs du domaine boulique en néo-égyptien devrait éclairer utilement le propos ; ces derniers, par leur diversité, actualisent en effet idéalement les différents espaces du continuum entre modalité et subjectivité.

1.2.1 Le paradigme du subjonctif : une volonté modale « nécessaire »

Si l'on n'inclut pas dans la catégorie de la volonté l'ensemble des cas où le subjonctif à la première personne marque un engagement (c'est-à-dire où le sujet prend en charge un facteur modal externe), le nombre d'attestations pour lesquelles cette forme exprime réellement la volition se trouve singulièrement réduit.

Ex. 1 Stèle front. X, l. 16 (= Murnane & van Siclen III 1993 : 24)

b[n] *d[d=]l :* *ḥb^c=i* *ʒh.t-itn, hn=i* *ḥry=i*
NEG dire\SBJV=1SG quitter\SBJV=1SG GN aller\SBJV=1SG faire\SBJV=1SG

25 Cette perte de contrôle sur le facteur modal va de pair avec une diminution de l'agentivité de A lorsque la modalité est exprimée par un prédicat verbal : plus le contrôle est bas, plus on se rapproche du rôle sémantique d'expérient.

ʒh.t-îtn m t³ k.t s.t nfr[.]
 GN dans ART:F.SG autre place bell[e]
 « je promets de ne pas dire : 'je veux quitter *ʒh.t-îtn*, et m'en aller pour bâtir *ʒh.t-îtn* dans cet autre bel endroit' »

Ex. 2 P. BM 10684, v° 6,3-4 (= Gardiner 1935 : pl. 20)

pd=î *n=k* *sbjy.t* *m-b³h=k*,
 dérouler\SBJV=1SG pour=2SG.M instruction devant=2SG.M
mtr[=î *n=k* *w³.t* *n cnh*, *dl=î* *tw hr mtn*
 enseigner\SBJV[=1SG à=2SG.M] chemin de vie placer\SBJV=1SG 2SG sur route
îwty *šnn=f*

REL.not_existant:M.SG souffrance=3.SG.M

« je veux te dérouler une instruction devant toi, je veux t'enseigner le chemin de la vie, je veux te mettre sur une route sans souffrance »

Voir Vernus (2001 : 276). On notera la présence de la construction *îwty šnn=f*, qui montre à suffisance l'influence de l'égyptien classique dans cet exorde (cf. *infra*).

Dans le passage cité de la stèle frontière d'Amarna (ex. 1), le paradigme du subjonctif conserve son ancienne valeur (cf. Vernus 1990a : 25) de futur proche indiquant l'intention : dans le corpus néo-égyptien, ce sens du subjonctif semble cependant limité aux documents les plus anciens et aux textes littérairement élaborés qui empruntent largement au stock de l'égyptien classique dans des passages en néo-égyptien partiel (ex. 2).

Dans le registre du néo-égyptien complet après la XVIII^e dynastie, le subjonctif ne possède plus cette signification : la présence d'un facteur modal pressant est systématiquement présente. S'il y a expression d'une volonté, celle-ci résulte assez directement d'une ligne de conduite que s'impose le locuteur :

Ex. 3 P. Leyde I 371, r° 11-13 (= Gardiner & Sethe 1928 : pl. VII)

hr îw lr.t nb hr îy.t n=i m-b³h=t,
 CORD SBRD compagne QUANT sur venir\INF à=1sg devant=2SG.F
bwpwy=î *šsp<=s>* *hr-s.t-r³=î* *r-dd*
 AUX\NEG.PST=1SG recevoir\INF<=3SG.F> par_égard_pour=2SG.F CNJ
îry=i *n h³ty=î*,
 faire\SBJV=1SG pour cœur=2SG.F

hr ptr bn tw=î hr dî.t ndm h³ty=î
 CORD ATT NEG 2SG.F sur laisser\INF s'apaiser\SBJV cœur=1SG

« et toute compagne qui venait me voir en ta présence, je ne l'ai pas reçue par égard pour toi, disant que j'entendais agir comme il te plaisait ; mais vois, tu ne daignes pas laisser mon cœur tranquille »

On constate qu'il ne s'agit pas d'un désir strictement interne à l'agent, mais que le sujet se constraint lui-même à agir d'une certaine manière. Il existe donc un facteur modal qui influe sur le comportement du sujet. En néo-égyptien complet, l'emploi du subjonctif pour indiquer la volonté implique un effort sur soi. Dès lors que le facteur modal qu'implique cet effort peut paraître posséder une origine externe, on tombe dans la catégorie de la contrainte déontique :

Ex. 4 P. Turin 1880, r° 4,14-16 (= RAD 58,4-6)

îmy tw ptr p³ nty îw=tn r îr=f *n=sn*,
 CAUS\IMP PTCL voir\INF ART:M.SG REL FUT{=2PL } faire\INF=3.SG.M à=3PL

r³-pw dd=i (𓀃 𓀃) smt=w n pr-³ p³y=i nb c.w.s
 ou dire\SBJV=1SG rapport=3PL à Pharaon POSS:M.SG=1SG maître V.F.S.
 m-mi³[tt] n t³ty p³y=i h[r]y
 de même que à vizir POSS:M.SG=1sg sup[érie]jur
 « faites donc voir ce que vous allez leur faire ! sinon je me verrai contraint de les dénoncer
 à Pharaon mon maître V.F.S. ainsi qu'au vizir, mon supérieur »
 Sur la construction *imy tw ptr* (i.e. *rdi* + INF.), cf. *infra* §2.1. Dans ce cas précis, on ne peut
 par ailleurs pas rejeter catégoriquement la possibilité d'une omission du pronom suffixe de
 la première personne.

Comme le montre l'exemple qui précède, il n'est pas question d'un désir émanant du for intérieur de l'individu, mais plutôt de l'expression de la volonté d'adopter un comportement qui suit une forme de nécessité et sur lequel l'agent possède un plein contrôle :

Ex. 5 P. Anastasi IV, r^o 8,9 (= LEM 43,11-12)

i³ry=i (𓀃 𓀃) m ³h <n> nb=f, mi hm ³h
 faire\SBJV=1SG en_tant_que utile <pour> maître=3SG.M comme serviteur utile
 <n> nb=f, kd=i n=k b³hn n-m³w.t
 <pour> maître=3SG.M construire\SBJV=1SG pour=2SG.M château neuf
 « c'est en tant que quelqu'un d'utile pour son maître que je veux agir (comme un serviteur
 utile pour son maître), je veux/si bien que je vais te construire un château neuf »

La valeur emphatique de la forme 𓀃 𓀃 est probable en raison du parallèle du P. Lansing, r^o 11,3 (= LEM 110,1) qui conserve 𓀃 𓀃, mais omet la préposition *m* (*contra* Cassonnet 2000 : 204). L'alternance inverse se trouve en r^o 9,1-2 par rapport à P. Lansing, r^o 11,7.

Force est donc de constater que l'emploi du subjonctif à valeur volitive est clairement récessif en néo-égyptien. Lorsque ce paradigme est susceptible de véhiculer un tel signifié, l'objectivation du facteur modal (qui s'approche du pôle [-INTERNE] même si celui-ci trouve son origine chez l'agent/locuteur), conduit très souvent à la catégorie de l'engagement : une forme de contrainte pèse sur le sujet dans la majorité des occurrences. Cette composante modale de nécessité oppose très clairement ce type de manifestation de la volonté aux autres expressions du domaine boulique dans lesquelles la dimension émotive et personnelle [+INTERNE ; -CTRL] est assumée par le locuteur/sujet.

1.2.2 L'expression du souhait : *ib*+suff. *r* + SN/INF.

Lorsque la volonté émane directement du sujet (qu'elle tend vers le pôle [+INTERNE]), la construction de beaucoup la plus fréquente est *ib*+suff. *r* + SN/INF. (près de 70% de l'ensemble des constructions volitives). Elle ne subit ni limitation chronologique, ni restriction due au genre textuel et exprime un large spectre de nuances volitives, depuis l'intention réfléchie jusqu'au souhait d'ordre strictement individuel²⁶.

26 On peut démontrer (Polis 2009 : 174-175) que la construction *ib*+suff. *r* + SN/INF. est à analyser comme une proposition à prédicat adverbial dans la synchronie du néo-égyptien (cf. e.g. Kruchten 1997 : 62-63) : elle est niée par *bn* et, lorsqu'un syntagme nominal (et non pronominal) apparaît après *ib*, celui-ci est introduit par le relateur du génitif indirect – ce qui rend l'interprétation verbale de *ib* improbable.

Ex. 6 P. Louvre E 3230, r° 5 (= Peet 1926 : pl. 17)

mk ib=i r m33 n=k wr zp[-2]
 ATT cœur=1SG vers veiller à=2SG.M beaucoup(ADVZ) INT
 « vois, je veux vraiment veiller sur toi »

Winand (1992 : 69) traduit : « vois, mon cœur veillera sur toi ». On comparera avec l'expression *imy ib=k r* « concentre-toi sur » dans ce même document, l. 8.

Ex. 7 P. Chester Beatty I, r° 1,12-2,1 (= LES 38,8-9)

ls̄t ib n p3-r̄c r d̄.t t̄ b̄w.t n swth
 Q.MOD cœur de Prê vers donner\INF ART:F.SG fonction à Seth
 « est-ce que Prê souhaiterait accorder la fonction à Seth ? »

Ex. 8 O. Gardiner 306, r° 2 (= Černý & Gardiner 1957 : pl. 41,4)

i dd n=i p3 nty ib=k r=f°
 dire:IMP à=1SG ART:M.SG REL cœur=2SG.M vers=3SG.M
d̄i=i i ryf.tw=j [n=k]
 CAUS\SBJV=1SG faire\SBJV[-PASS=]3SG.M [pour=]2SG.M
 « dis-moi ce que tu souhaites, que je te le fasse faire »

Ex. 9 P. Sallier 1, r° 1,4-5 (= LES 86,2-4)

ls̄t rf ir [nsw.]t i[ppy] c.w.s. i[w] ib=f r h[3b]
 SBRD PTC TOPZ [ro]i A[pophis] V.F.S. SB[RD] cœur=3SG.M vers en[voyer]
md.wt th3 <n> nsw.t sknn-r̄c [c.w.s. p3] wr n niw.t rsy.t
 paroles agressives à roi Séqenénrê [V.F.S. ART:M.SG] grand de ville sud
 « or donc le roi Apophis V.F.S., il se fit qu'il désira envoyer un message agressif au roi Séqenénrê V.F.S., le grand de la ville du sud »

Ex. 10 O. DeM 1733, r° 1-2 (= Gasse 1990)

ib=i r ptr ibb n3-n p3 i sw [LAC.], ib=i r [LAC.]
 cœur=1SG vers voir\INF danse DEM:PL ART:M.SG ? [LAC.], cœur=1SG vers [LAC.]
 « je désire voir une danse de ceux du ? [LAC.], je désire [LAC.] »

À la lecture des exemples qui précédent, on observe que le signifié de cette construction peut varier en fonction du contexte énonciatif et exprimer diverses nuances de volonté, souhait et désir [±CTRL] ; cependant dans tous les cas, la source de la modalité boulique est directement le référent du suffixe de *ib* ; en d'autres termes, le facteur modal est systématiquement interne à l'agent.

1.2.3 L'expression du désir : $\beta b i + SN/(r+) INF$.

Le verbe *βbi* est utilisé depuis l'égyptien de la première phase pour exprimer un désir (cf. *Wb.* I, 6,24-7,7) profond qui se fait jour chez l'agent et qui relève strictement d'un individu [+INTERNE]. Ce verbe, bien plus que les constructions avec *ib* (§1.2.2), peut renvoyer à un désir frivole²⁷, ou à une pulsion sur l'origine de laquelle l'agent n'a pas nécessairement de contrôle [-CTRL] (ce qui n'exclut pas les procédés de recatégorisation, cf. ex. 13).

27 Notablement le désir charnel, cf. P. d'Orbigny, r° 9,9 (= LES 19,11) : *wn-in=f hr βb.(t)=s r-iqr zp-2* « il se mit à la désirer très fort » ; P. Chester Beatty II, r° 4,3 (= LES 32,3) : *iw=[s] hr βb.t=f r-iqr zp-2* « et elle le désira très fort » ; P. BM 10681, v° C 2,2 (= Mathieu 1996 : pl. 2) *bw rh=f n3y=i βby hpt=f* « il ne sait pas mes envies de l'enlacer ».

- Ex. 11 P. BM 10060, r^o 2,5 (= Mathieu 1996 : pl. 9)

nn̩ iwl̩=>̩ r̩ sdm̩ n̩ʒy̩=sn̩ shr.w̩ r̩ h̩ʒc̩
 NEG FUT{<=1SG>} écouter\INF POSS:PL=3PL conseils PURP abandonner\INF
p̩ʒ̩ ʒb̩=>̩
 ART:M.SG désirer\REL=1SG
 « je n'écouterai pas leurs conseils d'abandonner celui que je désire »

Ex. 12 Stèle de Kouban, l. 13 (= KRI II, 355,13)

ir̩ ʒb̩=k̩ shr̩ m̩ gr̩h̩ hd̩ t̩ ɿw̩=f̩ h̩p̩r̩
 COND désirer\SBJV=2SG.M plan dans nuit, s'éclairer terre APOD=3SG.M advenir\RES
 « si tu désires quelque chose le soir, au lever du jour, c'est réalisé »

Ex. 13 P. BM 10474, r^o 8,13 (= Laisney 2007 : 335)

ʒb̩ r̩=k̩ swdʒ̩ h̩c̩.t̩=k̩
 désirer\IMP pour=2SG.M rendre_sain\INF corps=2SG.M
 « aie donc l'envie de préserver ton intégrité »

Ce verbe peut, en outre, être utilisé comme verbe opérateur et gouverner une compléti-
 tive qui prend normalement la forme d'un infinitif (voir également n. 27). Deux points
 doivent être soulignés : [1] le nombre d'attestations de cette construction est très
 limité (moins de dix) et il convient par conséquent de rester prudent sur les conclu-
 sions que l'on sera amené à tirer ; [2] il n'est pas assuré que ce verbe puisse être
 employé comme un verbe de manipulation (cf. *infra*, §2.2) : dans les constructions
 conservées, il est toujours possible de comprendre la compléti-ve comme exprimant
 l'objet de la volonté de l'agent du prédicat principal²⁸. On reste par conséquent dans la
 catégorie de la volonté *stricto sensu*. Quelques exemples ne paraissent pas poser de
 problèmes particuliers (ex. 14-16) :

Ex. 14 P. d'Orbigny, r^o 13,5 (= LES 23,4-5)

« et lorsque la quatrième année commença »

ɿw̩ h̩ʒty̩=f̩ ʒb̩ ɿy̩.t̩ (¶¶¶¶¶) r̩ km.t̩
 SEQ.PST cœur=3SG.M désirer\INF venir\INF vers Égypte
 « son cœur désira rentrer en Égypte »

Ex. 15 P. Lansing, r^o 8,5-6 (= LEM 106,16-107,1)

ɿry̩=k̩ n̩=k̩ rwy.t̩ m̩ t̩ s.t̩ n̩ n̩ʒ̩ c̩th.w̩°
 faire\PRF=2SG.M pour=2SG.M bureau dans ART:F.SG place de ART:PL brasseurs
mi̩ ʒb̩ (¶¶¶¶) swr̩ h̩nk.t̩
 comme désirer\PIA boire\INF bière
 « tu t'es fait un bureau dans le quartier des brasseurs, à la manière de quelqu'un qui désire
 boire de la bière »

Ex. 16 O. Nash 12, r^o 3-4 (= Mathieu 1996 : pl. 26)

ʒb̩=>̩ rhn̩ (¶¶¶¶¶) dw.w̩, ɿw̩=i̩ hr̩
 désirer<=1SG> traverser\INF montagnes SBRD/?ARGC?=1SG sur
phr̩ w̩ʒd-wr̩ hn̩c̩ nty̩ m̩ t̩ dr.t̩
 sillonne\INF mer avec REL en_tant_que ART:F.SG oiselle
 « je désire traverser les montagnes, alors que je sillonne/?et sillonne? la mer avec celle
 qui est comme l'oiselle »

Ce dernier exemple appelle à la prudence : peut-être est-il préférable de lire, avec Mathieu

28 Il s'agit du « type A » de complémentation dans l'approche proposée par Satzinger (2003).

le moule de la construction *tb= i r + INF*. Par ailleurs, l'interprétation de la proposition circonstancielle comme une complétive dépendant de l'idée de manipulation faible exprimée par la prédication qui précède est à la fois sémantiquement attirante (cf. Vernus 1992 : 94 & Mathieu 1996 : 115) et syntaxiquement envisageable (cf. *infra* §2.3). Si cette hypothèse devait être retenue, il s'agirait du seul exemple jusqu'ici connu de l'emploi de *tw* après un verbe manipulatif pour introduire une complétive dont le sujet est corréférencé à celui de la proposition principale.

Dans les trois cas, le verbe *3bi* gouverne directement l'infinitif qui consiste en l'objet du désir. L'exemple qui suit ne rentre quant à lui pas dans ce cadre, puisque l'objet du désir y est exprimé par un syntagme prépositionnel introduit par la préposition *r* :

Ex. 17 P. Turin 1983, r° 38-39 (= *OAD* XVIII A)

tn=w n d.t 3b h3ty=s r wnm, r swr
 FUT=1PL CAUS\INF désirer\SBV cœur=3SG.F ALL manger\INF ALL boire\INF
 « nous ferons en sorte que son cœur désire manger et boire »

Or, il faut observer que les verbes employés en fonction complétive ne peuvent justifier l'apparition de la préposition *r* puisqu'il s'agit, pour l'un d'entre eux, du même que celui employé dans l'exemple 15. On pourrait également arguer que la nature du sujet joue un rôle, mais *hɔ̃ty=f* occupe aussi cette fonction dans l'exemple 14, et l'infinitif en fonction complétive y est introduit de manière directe. Deux critères supplémentaires sont alors à envisager²⁹ : une évolution diachronique de la construction et le fait que le sujet du prédicat principal n'exerce proprement aucun contrôle sur le procès (dans la mesure où celui-ci est lui-même employé en fonction complétive après *rai*). Ces deux hypothèses semblent toutefois infirmées par l'exemple qui suit :

Ex. 18 Stèle front. K, l. 19 (= Murnane & van Siclen III 1993 : 20)

ʒby p³ itn r ir.t[=s] n=f m mnw
 désirer^{\PRF} ART: M.SG Aton ALL faire^{\INF[=3SG.F]} à=3SG.M comme monument
hr rn [n]hh [d.]t
 sur nom [é]ternité¹ [é]ternité²
 « J'Aton a désiré qu'on le lui fasse comme un monument au nom de toute éternité »

Par conséquent, le critère diachronique ne tient pas, et celui du contrôle du sujet non plus : l'Aton possède bien une forme de contrôle sur l'objet de son désir. On mentionnera en outre que, dans la tombe de *TwTtw* à el-Amarna (datant de la même époque que l'exemple 18), la complétive prend la forme d'un infinitif en fonction O :

Ex. 19 Tombe de *Twfw*, Mur ouest l. 1-4 (= Sandman 1938 : 83,9-12)

i (...) 3b nb ph *b3w.t* (¶¶¶-¶¶¶)
 ô désirer\PIA QUANT atteindre\INF vieillesse
 (...) *sdm* n=*tn*, *q.w* r *hw.t=1*
 écouter\IMP pour=2PL entrer\PIA ALL tombe=1SG
 « ô toute personne désirant atteindre la vieillesse, écoutez donc,
 tombe. »

Même si le texte n'est pas des plus soignés au niveau graphique, on ne constate l'omission d'aucun morphème et rien ne semble pouvoir justifier une absence putative de la préposition. En l'état actuel de notre documentation, il paraît donc difficile de

29 Les exemples qui précèdent montrent qu'une influence de l'opposition perfectif vs imperfectif est à rejeter.

donner une justification à l’alternance entre les deux constructions, si ce n’est à imputer cette variation à l’apparition iconique de la préposition *r* qui installerait une vectorialité entre le désir et son objet³⁰ (en ce sens, on peut songer également à l’évolution de la structure argumentale des verbes de mouvement en néo-égyptien) ; cela demeure toutefois difficilement démontrable³¹.

1.2.4 De la recherche à la volonté : *wh³* + INF.

Ce lexème verbal suit un parcours sémantique des plus intéressants au cours de son évolution dans l’histoire de la langue égyptienne. En effet, la signification première de *wh³* (*Wb.* I, 353,14-354,7) est « rechercher », un sens bien attesté dans le corpus néo-égyptien :

Ex. 20 P. d’Orbigny, r^o 13,6-7 (= *LES* 23, 7-8)

$wn.\ln=f$ $hr \ hpr$ $hr \ \check{sm}.t$ $hry \ p^3$ \S ,
 CORD.PST=3SG.M sur AUX.INCHO\INF sur aller\INF sous ART:M.SG pin
 $\dot{tw}=f$ $wr\check{s}$ $hr \ wh^3=f$
 SEQ.PST=3SG.M passer_la_journée\INF sur chercher\INF=3sg.m
 « alors, il se mit à cheminer sous le pin et passa la journée à le rechercher »

Avec ce verbe, le sujet est pleinement agentif et possède un contrôle total sur le procès [+CTRL] : il s’investit dans un processus de recherche. C’est précisément de cet investissement dans une recherche que va découler le sens de volonté. Sur ce point, le texte d’*Ounamon* fournit un exemple éclairant :

Ex. 21 P. Moscou 120, r^o 2,82 (= *LES* 75,14-15)

$\dot{ir} \ t\dot{y} \ is.t$ $n \ p^3$ $wr \ n \ kpn\dot{i}$
 TOPZ DEM:F.SG équipage de ART:M.SG grand de Byblos
 $nty \ st \ wh^3$ $hdb=s$ (...)
 REL 3PL chercher\INF tuer\INF=3SG.F
 « et cet équipage du prince de Byblos qu’ils cherchent à tuer, (...) »

Le fait de chercher à accomplir une action suppose un but à atteindre. La volonté de trouver préexiste, sauf cas d’aliénation flagrant, à toute recherche. L’individu s’inscrit donc dans un schéma précis afin de parvenir à l’objectif qu’il s’est fixé. En raison du contrôle exercé par le sujet, le sens de volonté que prend le verbe *wh³* en néo-égyptien se rapproche des valeurs volitives modales véhiculées par le subjonctif :

-
- 30 Étant donné que le verbe *ʒb̩l* implique un contrôle faible de A sur le facteur modal, ce dernier joue un rôle sémantique proche de celui d’expérient (diminution de l’agentivité). Or, il est typologiquement notable que, dans plusieurs cas, « the percept/concept can be construed as moving towards the perceiver/conceiver (which is the entity marked by the ALLATIVE) or the perceiver/conceiver as moving figuratively towards the percept/concept (the ALLATIVE-marked entity in such instance) » (Rice & Kabata 2007 : 497). Dans la construction *ʒb̩l r* + INF., l’objet du désir pourrait donc avoir été proprement ressenti comme un stimulus.
- 31 L’existence d’une alternance similaire en démotique pour le verbe *wh³* (cf. Erichsen 1954 : 98), alors que l’ensemble des occurrences en néo-égyptien conserve la construction *wh³* + INF. (cf. *infra*, §1.2.4) est tout de même remarquable. Ce point conforterait l’hypothèse suggérée ici pour le verbe *ʒb̩l*, cette dernière pouvant être étendue à d’autres lexèmes capables d’exprimer une valeur volitive. Je remercie chaleureusement J.Fr. Quack d’avoir attiré mon attention sur cette variation.

Ex. 22 O. DeM 429, r° 5-6 (= *KRI VI*, 156,13-14)

lh-dl=k *n=i* *p³* *[nty]* *twi¹* *wh³=f*
 donner:JUSS=2SG.M à=1SG ART:M.SG [REL] 1SG chercher\INF=3SG.M
m-dl=k *m* *t³* *wnw.t*, *sw* *šr²*
 en_possession_de=2SG.M dans ART:F.SG heure 3SG.M petit
 « veuille me donner ce que je recherche auprès de toi/veux de toi immédiatement ; c'est
 bien peu de chose »

Le contexte d'emploi du lexème joue un rôle non négligeable dans l'actualisation du sens volatif. Ainsi, dans un seul et même passage, les deux significations (qui relèvent du caractère vague du signifié et non de la polysémie à proprement parler) sont parfaitement actualisables :

Ex. 23 O. Černý 19, r° 2-4 (= *KRI III*, 533,11-13)

lh-iry=k *shr.w* *r* *wh³* *p³* *ib* *2* *n* *lh¹n(t.)*
 faire:JUSS=2SG.M manières PURP chercher\INF ART:M.SG cœur 2 de faïence
i.dd=k *n=k* : *dl=i* *swnw.t* *n* *p³y=sn* *nb* *m*
 dire:REL.PFV=1SG à=2SG.M donner\SBJV=1SG prix à POSS:M.SG=3PL maître dans
p³ *nty* *tw=f* *r* *wh³=f* *r* *swnw.t=w*
 ART:M.SG REL QUANT FUT {=3SG.M} chercher\INF=3SG.M en_tant_que prix=3PL
 « veuille faire le nécessaire pour chercher les deux cœurs en faïence à propos desquels je
 t'ai dit : 'je m'engage à payer leur propriétaire quel que soit le prix qu'il en voudra' »

Par conséquent, il n'est pas toujours aisé de distinguer la nuance précise qu'il convient de rendre dans la traduction, dans la mesure où la recherche émane toujours d'une volonté consciente dans le chef de l'agent.

Le néo-égyptien constitue une période clef de l'évolution de ce terme vers le domaine de la volonté ([+CTRL] et [\pm INTERNE]). Les attestations dans ce sens sont relativement peu nombreuses avant la XX^e dynastie, mais Gunn a relevé que toutes les occurrences du verbe *wh³* dans le *Décret d'Amonrasonther pour Nesykhonsou* pourraient être interprétées avec un sens volatif³². On constate donc, dans certains emplois, une perte d'agentivité du sujet du verbe *wh³*³³. Après qu'il a investi le domaine du volatif, ce lexème pouvait évoluer vers le domaine de l'émotivité ([\pm CTRL] et [+INTERNE]), ce qui explique le sens « aimer » que peut exprimer le verbe copte **oγωω**³⁴. L'évolution du verbe *wh³* est donc parfaitement inverse au processus qui permet à un verbe comme *mr¹* – qui indique originellement l'existence d'une affection – d'exprimer le désir par un renforcement de l'agentivité du sujet (comme on le verra ci-dessous, §1.2.5).

Comme l'a déjà illustré l'exemple 21, le verbe *wh³* est également employé en néo-égyptien comme verbe opérateur et se construit alors avec l'infinitif en fonction O (type A) dans le sens de « chercher à faire », « vouloir faire » :

32 Gunn (1955 : 90-91 n. 2). À raison, l'auteur émet certaines réserves quant à une traduction aussi systématique pour cette époque : si le verbe évolue manifestement en ce sens, il est encore loin de posséder la signification qui sera la sienne en copte.

33 Voir la remarque de Depuydt (1993 : 90-91) : « the evolution from 'seek' to 'wish' may therefore be characterized as a loss of the active semantic component ». L'auteur rapproche cette évolution de celle du verbe *nw* « regarder » au copte **naγ** « voir ».

34 Ce verbe possède parallèlement les sens d'« aimer », « chercher », « vouloir », « avoir l'intention de ». Voir, *inter alii*, Černý (1976 : 220), Vycichl (1984 : 240) et Layton (2000 : §171 & 184).

Ex. 24 P. Caire CG 58042, r° 19,1 (= Quack 1994 : 297)

$r\quad rd\dot{i}.t\quad rh=k\quad \{hr\}\quad tp-t\dot{3}\quad (n)\quad s$
 PURP CAUS\INF savoir\SBJV=2SG.M \{sur\} existence (de) homme
 $tw=f\quad wh\dot{3}\quad grg\quad m\quad pr=f$
 SBRD=3SG chercher\INF s'établir\INF dans maison=3SG.M
 « pour t'informer de l'existence sur terre d'un homme qui cherche à s'établir dans sa maison »

Ex. 25 O. DeM 303, r° 8-9 (= KRI III, 534,16)

$tw\dot{i}\quad hr\quad wh\dot{3}\quad mh\quad h.t=i\quad M\quad p\dot{3}y\quad h\dot{3}b.n=k$
 1SG sur chercher\INF remplir\INF panse=1SG de DEM:M.SG envoyer\REL.PFV
 « je cherche à me remplir la panse de ce que tu as envoyé ! »

Ex. 26 P. Berlin P 10497, v° 6 (= Sabek 2002 : 80)

'tu t'en es allée'
 $tw=f\quad i[r]m=t\quad wh\dot{3}\quad i\dot{r}.t\quad m-dr$ [LAC.]
 SBRD=1SG a[ve]c=2SG.F chercher\PIA faire\INF ? [LAC.]
 « alors que j'étais avec toi essayant (de) faire [LAC.] »

Si le type A est bien attesté dans différents genres textuels et à des époques variées, le type B du verbe *wh³* (agent du procès dépendant exprimé, ce qui en ferait un verbe manipulatif) ne se rencontre pas plus qu'avec le lexème *ʒb̄i*. Cela pourrait surprendre dans la mesure où l'on sait qu'en copte, le verbe **oywəy** peut se construire avec le conjonctif dans ce sens. Cela tient probablement à deux phénomènes cooccurents : comme le montrent les exemples cités, l'agentivité du sujet (et la contrainte qu'il exerce sur le verbe de la complétive) qu'implique *wh³* est encore très prégnante en néo-égyptien, trop, certainement, pour qu'un procès dépendant puisse posséder un agent qui ne soit pas coréférencé à celui du prédicat principal. À cela s'ajoute que l'élargissement des emplois du conjonctif en néo-égyptien n'est pas encore tel qu'on le trouve employé en fonction complétive avec des verbes transitifs³⁵.

1.2.5 De l'affection au désir : *mri* et sa complémentation

La polysémie du verbe *mri* n'est pas une nouveauté du néo-égyptien. Comme l'a souligné Uljas (2007 : 153) pour l'égyptien de la première phase, « [t]he verb *mri* is a highly polysemic lexeme used to describe a variety of 'desiderative' and 'volitive' notions, including at least 'wanting', 'wishing', 'hoping' and 'loving' ».

En dehors des deux cas datant de la XVIII^e dynastie où il fonctionne comme verbe opérateur (cf. *infra*, §2.3), *mri* ne (re)prend de manière assurée un sens volitif qu'à partir de la fin de la XXI^e dynastie : durant toute la période ramesside (faut-il y voir un indice de la nature socio- ou topolectale du néo-égyptien de cette époque ?), ses emplois sont toujours interprétables comme une expression émotive (« aimer », [+INTERNE]) et non boulique. Le premier exemple assuré se trouve dans *Ounamon* :

35 Kruchten a montré (1986 : 147-148 ; 1994) que l'on rencontre certains emplois du conjonctif en « fonction complétive » en néo-égyptien, mais il convient de préciser que cela n'est possible qu'avec des verbes intransitifs (argument E dans une structure S PRÉD. E ; en relation explicite avec la complémentation, cf. Dixon 2006 : 7-8). Les deux racines concernées sont celles de *hr* « être content, d'accord, satisfait » et de *rš* « se réjouir ».

Ex. 27 P. Moscou 120, r^o 2,33-34 (= LES 70,7-9)

m-ir mr n=k nkt n lmn-r^c <nsw.t> ntr.w,
PROH souhaiter\INF pour=2SG.M quelque_chose de Amon-Rê <roi> dieux

y³ ø m³l mr 3h.t=f

PTCL ø lion aimer\PIA choses=3SG.M

« ne souhaite pas pour toi-même des biens d’Amon-Rê roi des dieux, car c’est un lion qui chérit ses biens »³⁶

Après l’éclipse de la période ramesside, il est frappant de rencontrer à nouveau le verbe *mri* attesté dans un sens volatif (comme prédicat principal) dans une construction vétitive. En effet, cette construction [-IMP] renforce l’agentivité du sujet et permet une recatégorisation du sens de « aimer » en « désirer, souhaiter ». De plus, la présence d’un bénéficiaire coréférencé au sujet (Winand 2006 : 79 n. 70 & 84-85) constitue l’un des moyens utilisés pour faire ressortir davantage encore cette agentivité du sujet (et elle permet un contrôle, au moins partiel, sur le facteur modal volatif [±CTRL]). En dehors de cet exemple, toutes les autres attestations de *mri* avec un sens volatif appartiennent à la tranche chronologique la plus basse du corpus néo-égyptien, et, à quelques exceptions près, se rencontrent derrière le relateur *nty* (ex. 28-29) ou *nty-iw* (ex. 30) à la forme « *sdm=f* indicative »³⁷. Cet emploi du verbe *mri* derrière *nty* est bien connu dans les textes démotiques³⁸, dont certains sont contemporains des documents qui suivent :

Ex. 28 P. Vandier, r^o 3,13 (= Posener 1985 : 62)

dd n=f pr-^{c3} c.w.s : t³ md[.t] nty [mr=]k (☒⁹☒)
dire\PRF à=3SG.M Pharaon V.F.S. ART:F.SG chose REL [souhaiter\IND=]2SG.M
s(t) nb.t zp-2, i.ir s(t)
3SG.F QUANT INT faire:IMP 3SG.F
« Pharaon V.F.S. lui dit : ‘la chose que tu désires, quelle qu’elle soit, fais-la !’ »

Ex. 29 P. BM 10252, r^o 9,20 (= *Urk. VI*, 109,2)

iw=w 3i t³ p.t nty mr se h3ty=f
SBRD=3PL porter\INF ART:F.SG ciel REL souhaiter\IND 3SG.F cœur=3SG.M
« alors que l’on soulève le ciel que son cœur souhaite »

Ex. 30 P. BM 10113, r^o 1,5-6 (= Malinine 1983 : 6)

(...) iw³.w nty-iw mr=k se m-di(=i)
(...) garanties REL souhaiter\IND=2SG.M 3PL en_possession_de(=1SG)
« (...) les garanties que tu voudras de ma part »

Comme le verbe *3bi*, *mri* peut être construit avec une complétive. À la différence de ce que l’on a observé pour les autres verbes opérateurs dans le domaine boulisque cependant, *mri* connaît deux formes de complémentation : *mri* + INF. et *mri* + *iw_{circ}*. Il n’y a

36 Je remercie J. Winand de m’avoir suggéré l’analyse de *y³ ø m³l mr 3h.t=f* comme une *cleft-sentence* ; en plus des arguments de nature stylistique qui peuvent être invoqués, l’omission graphique de la particule *ln/m* se justifie aisément pour des raisons phonétiques. En outre, il n’est pas impossible d’analyser cette proposition comme *y³ m³l ø mr 3h.t=f* « c’est un lion aimant ses biens » sur le moule A ø + extension participiale.

37 Voir sur ce point Vernus (1990b : 168-169) ; pour le comportement particulier de ces verbes en néo-égyptien, voir Polotsky (1965 : 72 n. 2).

38 Voir Vernus (1990b : 169 n. 55 & 56, avec la littérature antérieure) ; on y ajoutera le commentaire de Johnson (1976 : 72).

cependant pas beaucoup plus d'une attestation pour chacun de ces types de complémentation en néo-égyptien complet.

La première d'entre elles suit une construction *a priori* attendue pour un verbe de volition, eu égard aux complétives déjà étudiées :

Ex. 31 P. Berlin P 10463, v° 2-3 (= Caminos 1963 : pl. VIA)

twi rhy.kwi r-dd ntk wi(3)wi(3),
1SG savoir\RES-1SG COMP 2SG.M désabusé

mr=k wnm m sdr
?aimer\souhaiter?SBJV=2SG.M manger\INF dans être_couché
« je sais que tu es désabusé, au point que tu ?aimes/veux? manger couché »

On a déjà rencontré l'infinitif en fonction O avec les verbes *ʒbi* et *wħi*, mais il ne faut pas en conclure trop hâtivement que, dans l'exemple 31, *mri* possède un sens boulique : il pourrait en effet s'agir d'exprimer la préférence d'un homme pour une activité avec le sens de « aimer faire ». Si tel était le cas, le sémantisme de la construction *mri* + INF. ne serait pas comparable à celui des deux verbes déjà étudiés (respectivement §1.2.3 et §1.2.4) qui expriment un signifié volontif et non un état émotif. Un argument plaide en ce sens : cet exemple peut être rapproché d'une construction similaire de l'antonyme de *mri* (dans son sens émotif), le verbe *msqd*. En effet, ce dernier peut se construire avec un infinitif complétif dans le sens de « détester faire ». Les deux exemples conservés de cette construction se situent, exactement à l'inverse de celui conservé pour *mri* + INF. en néo-égyptien complet, dans la tranche chronologique basse du corpus et proviennent d'une sagesse :

Ex. 32 P. Brooklyn 47.218.135, r° 5,6-7 (= Jasnow 1992 : Fig. 11)

in-iw p(3y=k nb msqd sˤħ=f,
COND POSS:M.SG=2SG.M maître détester\INF dénoncer\INF=3SG.M
bw.t sˤħ[c=f] (J ˤħ [f] ˤħ [f])
abomination dénoncer\INF=3SG.M
« si ton maître déteste le dénoncer, c'est une abomination que de le dénoncer »

Ex. 33 P. Brooklyn 47.218.135, r° 5,7-8 (= Jasnow 1992 : Fig. 11)

tʒ nty msqd=k ʃr=s n=k,
ART:F.SG REL détester\IND=2SG.M faire\INF=3SG.F à=2SG.M
m-ir s(t) n ky [m] šbi[t.]
PROH-faire 3SG.F à autre [comme] représail[les]
« ce que tu détestes que l'on te fasse, ne le fais pas à un autre en représailles »

On comparera ces deux extraits à P. BM 10474, r° 14,2.

Au vu de ces parallèles, la signification « aimer faire » n'est certainement pas à exclure catégoriquement. On sait toutefois que, en égyptien de la première phase, le verbe *mri* pouvait se construire tantôt avec l'infinitif (cf. Uljas 2003 : 389-391), tantôt avec une forme finie (*mrr=f* et *sdm=f* subjonctive, cf. Uljas 2007 : 153-164) dans le sens boulique/manipulatif de « vouloir faire – vouloir qu'il fasse ». S'il n'est guère aisés de se prononcer au vu du seul exemple conservé, on peut mentionner un argument fort – qui repose sur la diachronie et l'économie systémique de la langue égyptienne – en faveur de l'interprétation volontive de la construction *mri* + INF. En effet, en démotique, celle-ci est bien attestée dans le sens de « vouloir faire » lorsque l'agent de

la complétive est coréférencé à A³⁹. Par conséquent, étant donné [1] la complémentation des verbes de volition *ʒbi* et *whʒ* avec l'infinitif en néo-égyptien et [2] l'existence d'une construction *mri* + INF. avec une signification volitive dans les phases antérieures et postérieures de la langue, il paraît raisonnable d'estimer que cette construction pouvait posséder un sens boulique en néo-égyptien également.

Le cas d'une construction finie après le verbe *mri* (employé dans un sens manipulatif) est également attesté, à la différence de ce que l'on a constaté pour *ʒbi* et *whʒ*. Cette fois cependant, elle diffère de ce que l'on observe dans les stades antérieurs de la langue et manifeste par là-même un nouveau système d'opposition : il s'agit de *mri* suivi d'une proposition introduite par *tw_{circ.}* en fonction O.

Avant de procéder à l'analyse de cette seconde forme de complémentation (cf. ex. 42-43), qui demande à être contrastée avec celles des autres verbes de manipulation (cf. §2), on synthétisera dans un schéma les principaux éléments qu'a permis de dégager cette brève enquête dans le domaine de la volition en néo-égyptien à travers laquelle on voudrait avoir montré que l'emploi du terme « subjectivité » peut être évité dans l'analyse modale et avantageusement remplacé par l'emploi de primitives sémantiques clairement définies :

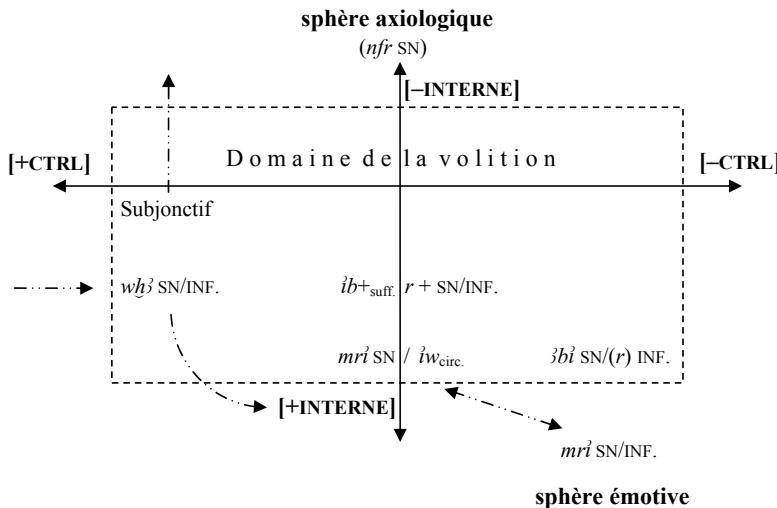


Fig. 5. Organisation sémantique des expressions volitives du néo-égyptien

2 Les verbes de manipulation : dimension scalaire de la complémentation

En s'appuyant sur l'étude des verbes de volition qui précède, il est à présent possible de proposer une approche structurée des complétives des verbes de manipulation en néo-égyptien. Le domaine de la complémentation possède l'intérêt particulier de fournir « one of the best, and cross-linguistically most reliable, examples of iconicity in

39 Par exemple, à différentes reprises dans le P. Krall ; cf. e.g. x+II,6 : *twi mr knkn* « je veux combattre » (Hoffmann 1996 : 143-144 & 465 [parallèle au P. Carlsberg 456, x+III,14 ; voir Ryholt 1998 : 161]).

syntax. The isomorphism between the syntax and the semantics of complementation involves the two parallel dimensions:

- 1) semantic : event integration ('semantic bond')
- 2) syntactic : clause integration ('clause union') » (Givón 2001 : 39)⁴⁰

La puissante prédition générale qui découle de cette affirmation est que plus le lien sémantique entre deux procès est fort, plus grande sera l'intégration syntaxique des deux propositions en un seul complexe propositionnel⁴¹. Partant, il conviendra de dégager les points de correspondance entre un continuum sémantique (contenu) et un continuum syntaxique (expression). Deux questions demeurent à examiner : [1] d'un point de vue sémantique, qu'est-ce qu'un verbe de manipulation ? [2] qu'entend-on par « lien sémantique entre deux propositions » dans ce contexte ?

[1] Prototypiquement, peut être considéré comme un verbe de manipulation, tout lexème verbal transitif qui autorise au moins une construction⁴² où, dans la valence verbale, un premier actant A (le manipulateur) entendant influer sur la réalisation du prédicat d'une complétive O (V-comp.) par un agent *potentiel*, le manipulé⁴³. Cette définition appelle une première remarque : en fonction du signifié du verbe de manipulation (qui projette une structure argumentale ; domaine de la sémantique lexicale), le manipulateur (A) possède une capacité de CONTRAINTE variable sur le manipulé ; dans le cas des causatifs, le degré de manipulation est total ([+CONTRAINE], « je fis en sorte qu'il vienne »⁴⁴) ; avec les verbes exprimant un ordre, une requête ou une demande, ce dernier diminue ([±CONTRAINE], « tu lui demandas de s'y rendre »), pour devenir quasiment nul avec les verbes de volition ([−CONTRAINE], « vous souhaitez qu'il soit présent »).

[2] Quelle que soit la CONTRAINE exercée par A, le degré de CONTRÔLE que possède le manipulé sur le procès dépendant peut varier ; le lien sémantique entre les deux propositions résiderait dès lors dans la combinaison entre la CONTRAINE exercée par le manipulateur et le CONTRÔLE que conserve le manipulé⁴⁵. Dans le cadre de cette étude, on émettra l'hypothèse que le degré de CONTRÔLE que conserve le manipulé est directement dépendant de la forme syntaxique de la complétive. Au niveau sémantique, il faut dès lors postuler l'existence de deux continuum interdépendants : celui de la CONTRAINE exercée par le manipulateur, qui provient du signifié attaché à

40 Le développement qui suit sur les verbes de manipulation est largement redéveloppé à l'étude de la question dans ce même ouvrage (39-59).

41 Dans le domaine de la linguistique égyptienne, voir l'utilisation de ce principe par Grossman (2009 ; en particulier p. 20 n. 4).

42 Il importe de souligner que c'est la construction [manipulateur_A PRÉD. <|manipulé| PRÉD.>_O] qui confère au lexème verbal un signifié manipulatif, mais que ce dernier, dans une autre construction, peut évidemment posséder une signification différente.

43 L'étude des verbes de manipulation en néo-égyptien ne requiert pas d'intégrer la distinction entre « *internal* » et « *external manipulee* » (voir Grossman 2009 : 21-22) qui permet de rendre compte d'un degré de complexité supplémentaire du sémantisme des verbes de manipulation.

44 D'un point de vue logique, si le prédicat principal est vrai, alors celui de la complétive est également vrai. La littérature parle de « *successful manipulation* » (en ce qu'elle s'oppose à l'« *intended manipulation* », cf. n. 1) ; la figure 5 montre que cette distinction n'est nullement pertinente pour rendre compte de la distribution des complétives au niveau de l'expression en néo-égyptien.

45 Cette double articulation du lien sémantique entre propositions me paraît nécessaire si l'on entend rendre compte pleinement du phénomène de complémentation des verbes de manipulation.

la structure argumentale du verbe de manipulation, et celui du CONTRÔLE exercé par le manipulé sur le procès dépendant, qui repose sur la construction complétive employée.

2.1 Complétive à l'infinitif : [+/-CONTRAINTE] & [-CONTRÔLE]

Dans un premier temps, on exclura du traitement ci-dessous tous les lexèmes verbaux pour lesquels la construction avec l'infinitif ne possède pas un sens manipulatif, bien qu'ils soient susceptibles d'actualiser ce signifié avec d'autres types de constructions complétives (cf. §2.3). C'est bien sûr le cas des verbes opérateurs⁴⁶ se construisant avec l'infinitif dans le domaine de la volonté. Ainsi qu'on l'a constaté (cf. §1.2), les constructions *ib=i r + INF.*, *ȝbi (r +) INF.*, *whȝ + INF.* et *mri + INF.* ne satisfont pas la définition proposée pour les verbes de manipulation : il s'agit toujours d'une forme de « vouloir faire » et l'on reste dans la sphère restreinte de l'intentionnalité du sujet ; l'interaction avec un agent manipulé n'est pas envisagée dans la prédication.

Il en va autrement avec les verbes de causation [+CONTRAINTE] (ex. 34-35) et ceux exprimant un ordre (ex. 36) ou une demande (ex. 37) [-CONTRAINTE] acceptant une construction avec l'infinitif en O. Le recours à une forme non finie⁴⁷ est l'indice iconique d'une absence totale de contrôle exercé par le manipulé [-CONTRÔLE] sur la réalisation du procès de la complétive : la construction exclut l'intervention de tout autre personne que A dans la sphère manipulative.

Ex. 34 P. Anastasi v, r^o 22,6-7 (= LEM 68,16-69,1)

<i>di-i</i>	<i>tw</i>	<i>(</i>  <i>) r</i>	<i>t̪</i>	<i>ȝ.t-sbȝ (...) r</i>	<i>sbȝ=k</i> ,
placer\PRF=1SG	2SG.M	ALL	ART:F.SG	école	PURP éduquer\INF=2SG.M
<i>r</i>	<i>di.t</i>	<i>mtr=k</i>	<i>(</i>  <i>) r</i>	<i>t̪y</i>	<i>t̪w.t</i>
PURP	CAUS\INF	instruire\INF=2SG.M	concernant	DEM:F.SG	fonction éléver\PTCL.PASS
« je t'ai mis à l'école pour t'éduquer, pour te faire instruire concernant cette fonction élevée »					

Ex. 35 O. UC Londres 19614, r^o 7-8 (= KRI v, 2,4-5)

<i>ȝw=i</i>	<i>hr</i>	<i>di.t</i>	<i>t̪y</i>	<i>n=s</i>
SEQ.PST=1SG	sur	CAUS\INF	prendre\INF	pour=3SG.F
<i>w^c</i>	<i>ȝȝr</i>	<i>n</i>	<i>bd.t</i>	<i>m-dr.t</i>
INDEF.ART.SG	khar	de	blé	par_l'intermédiaire_de PN

« et je lui fis prendre un khar de blé par l'intermédiaire de PN »

Ex. 36 Stèle de l'an 400, l. 5 (= KRI II, 288,5)

<i>wd</i>	<i>hm=f</i>	<i>ȝr.t</i>	<i>ȝȝc</i>	<i>cȝ</i>	<i>m</i>	<i>lnr</i>	<i>n</i>	<i>mȝt</i>
ordonner\PRF	Majesté=3SG.M	faire\INF	stèle	grande	en	pierre	de	granit
<i>hr</i>	<i>rn</i>	<i>wr</i>	<i>n</i>	<i>ȝt.w=f</i>	<i>n-mrw.t</i>	<i>sȝh^c</i>	<i>rn</i>	<i>n</i>
au nom	grand	de	pères=3SG.M	PURP	établir\INF	nom de	père	pères=3SG.M

« sa Majesté ordonna de réaliser une grande stèle de granit au nom éminent de ses ancêtres souhaitant établir la renommée du père de ses pères »

46 Pour les critères d'agentivité de ces verbes, voir Winand (2006 : 76-77).

47 Ce n'est pas ici le lieu, mais il est possible de démontrer systématiquement (voir déjà les exemples cités par Winand 2009 pour *rdi* + INF.) que les verbes de manipulation impliquant les traits [+/-CONTRAINTE] peuvent se construire avec l'infinitif et/ou le subjonctif en néo-égyptien.

Ex. 37 O. Caire CG 25504, r^o 2,9 (= *KRI IV*, 156,3)

dd=f *d.t* *īw.t* (\triangleleft _{sic} ⁴⁸ \wedge \wedge) *sr.w* *hn^c=i*
 dire\PRF=3SG.M CAUS\INF venir\SBJV notables avec=1SG
 « il demanda de faire venir les notables avec lui* »

2.2 Complétiive au subjonctif : [+/-CONTRAINTE] & [±CONTROLE]

Les deux catégories sémantiques de lexèmes verbaux manipulatifs acceptant une complétiive au subjonctif sont identiques à celles pouvant se construire avec l'infinitif : il s'agit des lexèmes projetant un trait [+/-CONTRAINTE] sur A, *i.e.* ceux de la causation (ex. 38-39) et ceux de requête (ex. 40). À la différence de ce que l'on a observé pour l'infinitif, en revanche, l'emploi d'une forme finie en fonction complétiive réintègre le manipulé dans l'acte manipulatif et lui permet un certain degré de contrôle sur le procès dépendant [±CONTROLE] ; l'expression effective du manipulé, qui fonctionne comme sujet de la forme subjonctive, est la trace iconique de ce degré de contrôle.

Ex. 38 P. Caire CG 58057, r^o 7 (= *KRI I*, 238,12-13)

is *di=k* *īw.t=tw* *r* *īt^b=f*
 Q.MOD CAUS\PFV=2SG.M venir\SBJV=IMPRS PURP prendre\INF=3SG.M
 « tu aurais fait en sorte qu'on vienne pour le prendre ?! »

Ex. 39 P. Turin B, v^o 3,1-2 (= *LEM* 127,2-3)

m-dy *hpr* *nh^b* *sdr*,
 PROH-CAUS advenir\SBJV certains être_endormi\STAT
īw *n^b* *kth* *hr* *b3k*
 SBRD ART:PL autres sur travailler\INF
 « ne laisse pas certains tomber endormis pendant que les autres travaillent »

Ex. 40 P. Sallier 4, v^o 5,4 (= *LEM* 92,14)

hr *twi* *r^bkw^b* *r-^bdd* *b3k* *n* *p^by* *wr* *c^b*
 CORD 1SG savoir\RES-1SG COMP serviteur de DEM:M.SG chef grand
ī.b3b *n=ī* *īw=ī* *ds=ī*
 envoyer:PTCP,PRF à=1SG venir\SBJV=1SG INT=1sg
 « et je sais que c'est un serviteur de ce grand chef qui m'a écrit que je vienne moi-même »

Les verbes purement désidératifs ne semblent, quant à eux, pas attestés avec une complétiive au subjonctif. Le seul exemple potentiellement dirimant est à trouver dans le grand *encomion* royal de Ramsès IV qui conserve une construction qui mérite d'être discutée :

Ex. 41 P. Turin 1882, r^o 4,5 (= *KRI VI*, 74,14)

īb=k *īn.t=ī* (\triangleleft \triangleleft \triangleleft) *r* *pr=k*
 désirer\PRF=2SG.M amener\INF/?\SBJV-PASS?=1SG ALL maison=2SG.M
 « tu as désiré m'amener à ta maison »

Deux analyses sont à envisager pour cet exemple. La première solution est de voir dans la graphie du verbe complétiif *īn.t* une forme de l'infinitif à l'état pronominal ; pour un texte de cette époque, c'est la graphie de beaucoup la plus répandue (35 cas pour 22 autres cas, toutes graphies confondues, d'après les relevés de Winand [1992 : 85] ; cf. le copte **NT-**). L'autre solution serait d'estimer que l'on a affaire à une forme

48 La graphie hiératique rend difficile la lecture du \triangleleft comme un pronom suffixe de la première personne dans ce document, cf. déjà Černý (1935 : 2 & pl. 2).

de subjonctif passif, et, dès lors, à une construction manipulative du verbe *3bi* : si cette analyse n'est pas systématiquement aberrante en néo-égyptien⁴⁹, je pense que, eu égard aux autres exemples étudiés de la construction *3bi* + INF. et à la fréquence de cette graphie de *inl* à l'état pronominal, il est préférable de considérer qu'il s'agit dans ce cas d'un infinitif en fonction complétive. En outre, d'un point de vue pragmatique et encyclopédique, on voit mal qui pourrait être l'intermédiaire (non nommé) entre le roi et le dieu que postulerait le recours à une forme passive. Enfin, pour un verbe désidératif, la construction attendue est, ainsi que nous l'allons voir (cf. §2.3), plus probablement une complétive introduite par *tw_{circ}* lorsque le manipulé est exprimé.

2.3 Complétive introduite par iw_{circ} : [-CONTRAINTE] & [+CONTRÔLE]

Si la construction des verbes strictement désidératifs avec un subjonctif en fonction complétive ne semble pas attestée, ces derniers n'en peuvent pas moins être employés dans un sens manipulatif. La complétive est alors introduite par *tw_{circ}* : l'intégration syntaxique, moins grande (cf. présence d'un relateur), est le reflet d'un contrôle important [+CONTROLE] du manipulé sur le procès dépendant et correspond à une contrainte plus faible [-CONTRAINTE] exercée par A (sens volitif des lexèmes). Avec cette forme de complémentation, on entre dans un domaine où le manipulateur entend influer sur le manipulé à travers l'expression d'un intérêt, généralement très personnel, qu'il y a à mener un procès à bien. Il s'agit, selon l'analyse proposée, de la forme la plus ténue de manipulation.

Il est remarquable que le premier exemple « déviant » que Uljas (2007 : 343) mentionne par rapport au système de complémentation en égyptien de la première phase consiste précisément en une attestation de *tw*_{circ.} après un verbe de manipulation faible (*mri*). L'officier *lmn-m-hb*, qui officia sous Thoutmosis III et Amenhotep II, vante en effet dans sa tombe sa proximité avec le roi en ces termes :

Ex. 42 Tombe d'*imn-m-hb*, l. 2-3 (= *Urk.* IV, 890, 10-11)

l̥w šms.n(=i) nb=̥l r nmtwt=̥f hr h̥s.t
 MCM accompagner-ACP(=1SG) maître=1SG ALL campagnes=3SG.M sur pays_étranger
m̥ht.t rsy.t, mr=̥f l̥w=̥l m ̥iry-rd.wy=̥f
 nord sud désirer\PRP=3SG.M ARGC=1SG en_tant_que compagnon=3SG.M
 « et j'ai accompagné mon maître dans ses campagnes à travers les contrées du nord et du
 sud ; il a souhaité que je sois son compagnon »

Le second exemple de *mr² i²w_{circ.}* à verser au dossier, datant du règne d'Amenhotep III, illustre à son tour les traits sémantiques qui ont été suggérés pour ce type de complémentation :

Ex. 43 P. Caire CG 58053, r^o 5-6 (= Allam 1987 : pl. 1)

(i) *n* *mr=tn* *tw* *n³-n* *sr.w* *n* *pr-^{c3}* *c.w.s*
 Q souhaiter\PRF=2PL ARGC ART:PL fonctionnaires de Pharaon V.F.S.

49 Le verbe *sm^{3c}* « prier » – que son signifié positionne entre la demande et la volonté – atteste probablement à la fois une construction complétive au subjonctif (P. BN 199,5-9+196,v+198,IV, r° 10-11 [= *LRL* 5,14-15] *ḥr m-di tm mn̄i [il]³ mw r p³y=f wb³, mtw=k sm^{3c} n=f šd=f ø* « et ne néglige pas d'amener de l'eau à sa cour ouverte et tu le prieras qu'il (me) sauve ») et introduite par *īwicr* (cf. ex. 44).

hr c_hj c₃ hn^{c=1} in_k
 sur combattre\INF grand(ADVZ) avec=1SG 1SG
 « est-ce que vous avez souhaité que les fonctionnaires de Pharaon V.F.S. s'en prennent sérieusement à moi-même ? »

Voir Kruchten (1997 : 59) qui traduit : « *[d]o you wish that the agents of Pharaoh L.P.H. take it out violently on myself ?* ».

Dans les faits, le sujet de *mri* n'exerce aucune contrainte directe sur les fonctionnaires « manipulés » [−CONTRAINTE] (absence de contact direct et de pouvoir coercitif) ; ces derniers conservent un contrôle complet [+CONTROLE] sur l'actualisation du procès dépendant (ainsi que leur propre intentionnalité). Ce cas diffère donc de ce que serait un emploi plus manipulatif du verbe *mri* dans le sens « vouloir qu'ils » : ce qui est en jeu, c'est avant tout la désirabilité d'un procès dans le futur⁵⁰ (absence d'intégration temporelle), procès qui prend la forme d'une complétive introduite par *tw_{circ}*. Cet exemple doit être rapproché de ce que l'on trouve dans la prière à Amon qui suit :

Ex. 44 O. DeM 1406, x+3 (= Posener 1977 : pl. 16)

tw_i sm^c tw=k pm=k n=1 3s
 1SG prier\INF ARGC=2SG.M tourner\INF=2SG.M à=1SG rapidement
 « je prie que tu te tournes rapidement vers moi ! »

Dans cet exemple, il n'y a pas non plus de manipulation directe du manipulé (qui se confond ici avec l'allocutaire) ; ce dernier n'est pas contraint par le sujet du verbe opérateur, le dieu gardant toute indépendance concernant la suite qu'il donnera à la prière⁵¹.

2.4 Conclusions et validation de l'analyse

Étant donné les trois stratégies de complémentation qui viennent d'être étudiées pour les verbes de manipulation, il paraît légitime de suggérer que les complétives introduites par *tw_{circ}* constituent le pôle des verbes de manipulation faibles⁵², qui s'opposent (sur le plan sémantique) aux autres formes de complémentation des verbes de manipulation dans le fait que le manipulé conserve un contrôle sinon total, du moins élevé [+CONTROLE], sur la réalisation du procès dépendant : l'intégration syntaxique minimale en est le témoin. Corollairement, c'est le sémantisme même des lexèmes verbaux appartenant au champ de la volition qui détermine le degré de contrainte faible [−CONTRAINTE] exercé par le sujet du verbe opérateur sur le manipulé⁵³. En

50 En ce sens, on se reportera à la lecture alternative proposée pour l'exemple 16 ; celle-ci se justifie parfaitement dans le cadre de l'interprétation générale défendue pour la construction.

51 Il faut encore citer un possible exemple de cette construction après le verbe *lsq* construit dans le sens manipulatif de « retarder le moment où, empêcher que » : *p^j grh, (l)n twtw m šm.t <r> isk [l]w.i hn^c.s* « ô nuit, s'en vient-on pour empêcher que je sois avec elle ? » O. Nash 12, r° 1-2 (= Mathieu 1996 : pl. 26).

52 L'emploi de *tw* comme relateur marquant une dépendance syntaxique est à verser au dossier de l'évolution de cette particule (cf. Vernus 1997 : 27-28 ; Loprieno 2006 : spécialement 437, avec la typologie hiérarchique « *initial particle > coordinating particle > coordinating conjunction > subordinating conjunction* »).

53 Il est intéressant de remarquer que, plus le degré de contrainte est faible, moins le degré de contrôle sur le facteur modal de volition lui-même [CTRL] est élevé ; cela est en parfaite adéquation avec la position variable de A sur l'échelle d'agentivité (agent – expérient) observée pour les prédictifs volitifs.

Conclusion, l'ensemble des données relatives à la complémentation des verbes de manipulation en néo-égyptien peut être synthétisé sous la forme suivante.

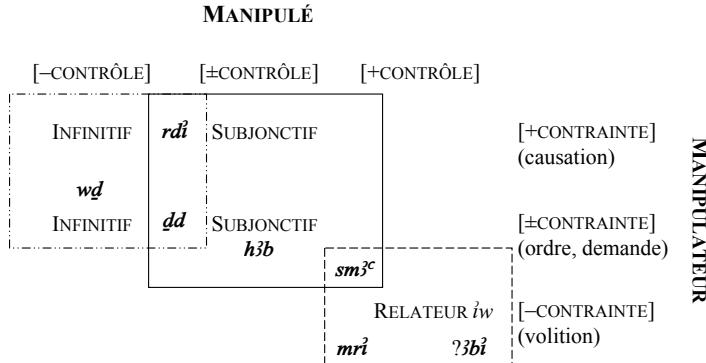


Fig. 6. Les verbes de manipulation : trait sémantique et intégration syntaxique

La valeur que l'on propose de reconnaître dans cette étude aux complétives introduites par *lw_{circ}* trouve une confirmation systémique dans une prédication adjetivale au sein de laquelle une proposition introduite par *lw_{circ}* participe de la relation prédictive⁵⁴ : *nfr lw_{circ}*. « il est bien que ». Dans cette expression axiologique, la visée manipulative est manifeste ; le locuteur se réfère à une échelle de valeur qu'il présente implicitement comme garante du comportement à adopter par l'allocataire :

Ex. 45 O. DeM 554, r^o 5-6 (= Sauner 1959 : pl. 3)

is *nfr* *tw=i* *hr dd{n=f}* *n ky dr<dr>i*,
 Q.MOD bien ARGC=1SG sur dire\INF{à=3SG.M} à autre bar<bar>e
nn sw nfr p³ *i.ir.n=k* ()
 NEG 3SG.M bien ART:MSG faire\REL.PFV=2SG.M
 « serait-il préférable que je le demande à un autre, un étranger ? ce n'est pas bien ce que tu
 as fait ! »

En recourant à cette formulation, le locuteur ne se pose pas explicitement en manipulateur (c'est la référence axiologique qui fait office de facteur pressant) ; on passe de « je souhaite que » (V-Comp.) à « il est bien/souhaitable que » :

54 Il n'est pas impossible que l'emploi de *īw* comme relateur marquant une dépendance syntaxique en O (aux quelques exemples étudiés ici après les verbes de manipulation, il faut bien sûr ajouter l'ensemble des cas où *īw* introduit une complétiive après les verbes de perception-cognition, notamment *m33* [uniquement XVIII^e dyn. ?], *ptr* et *gmi* ; cf. Polis 2009 : 343-398) soit à l'origine d'un élargissement du signifié du relateur au domaine de la nominalisation. En plus de la construction *nfr īw*, on peut songer à l'explosion du nombre de cas de *hpr īw* dès la fin de la période ramesside ; dans cette construction, *īw* fonctionne « comme sujet grammatical (et complément prédictif) » (Shisha-Halevy 1978 : 62). Il convient d'insister ici sur le fait que les emplois de *īw* qui sont décrits ici s'inscrivent dans la lignée de ceux présentés dans l'étude de Shisha-Halevy traitant des thématisations marginales du verbe en néo-égyptien (1978 : 56-57, ex. 7-17 & O. IFAO 694 [p. 67]). Notons avec l'auteur que son exemple 14 – qui correspond à notre exemple 46 – se distingue des autres exemples cités ; « on trouve le convertisseur circonstanciel *īw* dans le rôle de sujet (thème) d'un prédicat adjetival : la construction est "plane" » (Shisha-Halevy 1978 : 57).

Ex. 46 P. Turin 1971, r^o 13-14 (= LRL 32,4-5)

hr nfr iw=k d̥.t h̥ty=k n=f,
 CORD bien ARGC=2SG.M donner\INF cœur=2SG.M à=3SG.M,
d̥=f n=k h̥ty=f bn ȳty iw[n̥]
 donner\SBJV=3SG.M à=2SG.M cœur=3SG.M NEG dos NEG.FOC
 « et il est souhaitable que tu lui offres ton cœur, en sorte qu'il t'offre le sien, et non pas son dos »

Ex. 47 P. BM 10060, r^o 4,6 (= Mathieu 1996 : pl. 11)

nfr.wy iw=k im{=i} hn̥=i,
 bien-EXLM ARGC=2SG.M dans{=1SG} avec=1SG
iw=i hr grg{=i} ph̥
 SBRD=1SG sur poser\INF{=1SG} piège
 « comme ce serait bien que tu sois là avec moi, pendant que je pose le piège »

Le trait sémantique de CONTRAINTE passe donc, par l'intermédiaire d'une norme axiologique, de A au locuteur (manipulateur), mais celui de CONTRÔLE réside, comme pour les complétives impliquant une manipulation faible, chez le sujet (manipulé) de la proposition introduite par *iw*⁵⁵.

55 Le fait que le degré de CONTRAINTE de la part du locuteur est maximalement faible et que le degré de contrôle du sujet sur le procès de la proposition introduite par *iw* est corollairement élevé permet, dans la traduction, d'introduire la « circonstancielle » par un morphème conditionnel. Ainsi que me l'a suggéré J. Winand, il est possible de traduire les exemples 45 à 47 : « serait-ce mieux si je le demandais à un autre ? », « c'est bien si tu lui offres ton cœur » et « comme ce serait bien si tu étais là avec moi ».

3 Bibliographie

- Allam, Schafik. 1987. Trois missives d'un commandant (Pap. CGC 58053-5), in: *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 71, 4-25 & pl. 1-5.
- van der Auwera, Jan & Andreas Ammann [avec Saskia Kindt]. 2005. Modal Polyfunctionality and Standard Average European, in: Klinge & Høeg Müller 2005, 247-272.
- Bally, Charles. 1944. *Linguistique générale et linguistique française*, Berne.
- Bech, Gunnar. 1951. *Semantische Entwicklungsgeschichte der hochdeutschen Modalverba*, Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-Filologiske Meddelelser 32/6, Copenhague.
- Bybee, Joan, Revere Perkins & William Pagliuca. 1994. *The Evolution of Grammar: Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*, Chicago.
- Caminos, Ricardo Augusto. 1963. Papyrus Berlin 10463, in: *Journal of Egyptian Archaeology* 49, 29-37 & pl. 6.
- Cassonnet, Patricia. 2000. *Études de néo-égyptien. Les temps seconds *i.sdm.f* et *i.iri.f sdm*, entre syntaxe et sémantique*, Paris.
- Černý, Jaroslav. 1935. *Ostraca hiératiques. Nos 25501-25832*, Catalogue Général des Antiquités Égyptiennes du Musée du Caire, Le Caire.
- . 1976. *Coptic Etymological Dictionary*, Cambridge.
- Černý, Jaroslav & Alan Henderson Gardiner. 1957. *Hieratic Ostraca*, vol. 1, Oxford.
- Collier, Mark. 2005. Reading *ir wnn* Conditionals in the Heqanakhte Documents, in: *Lingua Aegyptia* 13, 1-29.
- . 2006. The Lure of Alterity: *inn* Conditionals in Late Egyptian, in: *Lingua Aegyptia* 14, 181-198.
- . 2007. Facts, Situation, and Knowledge Acquisition: *gml* with *hw* and *r-dd* in Late Egyptian, in: Thomas Schneider & Kasia Szpakowska (eds.), *Egyptian Stories. A British Egyptological Tribute to Alan B. Lloyd on the Occasion of His Retirement*, Alter Orient und Altes Testament 347, Münster, 33-46.
- Depuydt, Leo. 1993. For the Sake of **ογωω**, 'love': an Exception to the Stern-Jernstedt Rule and its History, in: *Journal of Egyptian Archaeology* 79, 282-286.
- Di Biase-Dyson, Camilla, Frank Kammerzell & Daniel A. Werning. 2009. Glossing Ancient Egyptian. Suggestions for Adapting the Leipzig Glossing Rules, in: *Lingua Aegyptia* 17, 343-366.
- Dixon, Robert Malcolm Ward. 2006. *Complement Clauses and Complementation Strategies in Typological Perspective*, in: Robert Malcolm Ward Dixon & Alexandra Yurievna Aikhenvald (eds.), *Complementation. A Cross-Linguistic Typology*, Oxford, 1-48.
- El-Hamrawi, Mahmoud. 2007. \square *tr/ī* als Kennzeichen für subjektiv-modale Satzkerne im Ägyptischen, in: *Lingua Aegyptia* 15, 11-46.
- Erichsen, Wolja. 1954. *Demotisches Glossar*, Copenhague.
- Gardiner, Alan Henderson. 1935. *Hieratic Papyri from the British Museum. Third Series*, 2 vol., London.
- Gardiner, Alan Henderson & Kurt Sethe. 1928. *Egyptian Letters to the Dead mainly from the Old and Middle Kingdom*, Londres.
- Gasse, Annie. 1990. *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Médina (N°s 1676-1774)*, Documents de fouilles d'Institut Français d'Archéologie Orientale 25, Le Caire.
- Givón, Talmy. 1994. Irrealis and the Subjunctive, in: *Studies in Language* 18/2, 265-337.
- . 2001. *Syntax. An Introduction*, 2 vol., Amsterdam & Philadelphie.
- Gosselin, Laurent. 2005. *Temporalité et modalité*, Bruxelles.
- Granger, Gilles-Gaston. 1976. *La théorie aristotélicienne de la science*, Paris.
- Grossman, Eitan. 2009. Argument Clauses in Sahidic Coptic, in: *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 136, 19-33.
- Gunn, Battiscombe. 1955. The Decree of Amonrasonthēr for Neskhons, in: *Journal of Egyptian Archaeology* 41, 83-95.
- Hoffmann, Friedrich. 1996. *Der Kampf um den Panzer des Inaros. Studien zum P. Krall und seiner Stellung innerhalb des Inaros-Petubastis-Zyklus*, Mitteilungen aus der Papyrussammlung der Österreichischen Nationalbibliothek (Papyrus Erzherzog Rainer) NS 26, Vienne.
- Jasnow, Richard. 1992. *A Late Hieratic Wisdom Text*, Studies in Ancient Oriental Civilization 52, Chicago.

- Johnson, Janet H. 1976. *The Demotic Verbal System*, Studies in Ancient Oriental Civilization 38, Chicago.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. ⁴1999. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris.
- Klinge, Alex & Henrik Høeg Müller (eds.). 2005. *Modality: Studies in Form and Function*, Londres.
- KRI I-VI = Kenneth A. Kitchen. 1975-1983. *Ramesside Inscriptions, Historical and Biographical* I-VI, Oxford.
- Kruchten, Jean-Marie. 1986. *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose, intendant du domaine d'Amon sous le pontificat de Pindéjem II*, Monographies Reine Elisabeth 5, Bruxelles.
- . 1994. Un emploi du conjonctif après un verbe de volonté sur une stèle de Ramsès IV, in: *Revue d'Égyptologie* 45, 133-138.
- . 1997. About *hw* and *wn(n)* in Late Egyptian, in: *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 124, 57-70.
- Laisney, Vincent Pierre-Michel. 2007. *L'enseignement d'Aménémopé*, Studia Pohl (Series Maior) 19, Rome.
- Layton, Bentley. 2000. *A Coptic Grammar with Chrestomathy and Glossary. Sahidic Dialect*, Wiesbaden.
- Le Querler, Nicole. 1996. *Typologie des modalités*, Caen.
- LEM = Alan Henderson Gardiner. 1937. *Late-Egyptian Miscellanies*, Bibliotheca Aegyptiaca 7, Bruxelles.
- LES = Alan Henderson Gardiner. 1932. *Late Egyptian Stories*, Bibliotheca Aegyptiaca 1, Bruxelles.
- LRL = Jaroslav Černý. 1939. *Late Ramesside Letters*, Bibliotheca Aegyptiaca 9, Bruxelles.
- Loprieno, Antonio. 2006. On Fuzzy Boundaries in Egyptian Syntax, in: Gerald Moers, Heike Behlmer, Katja Demuß & Kai Widmaier (eds.), *jn.t dr.w. Festschrift für Friedrich Junge II*, Göttingen, 429-441.
- Malinine, Michel. 1983. *Choix de textes juridiques en hiératique anormal et en démotique (deuxième partie)*, Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire 18, Le Caire.
- Mathieu, Bernard. 1996. *La poésie amoureuse de l'Égypte ancienne. Recherches sur un genre littéraire au Nouvel Empire*, Bibliothèque d'Étude 115, Le Caire.
- Müller, Matthias. 2007. Futur V? Modales Futur in nicht-literarischen koptischen Texten aus der Thebais, in: *Lingua Aegyptia* 15, 67-92.
- Murnane, William Joseph & Charles C. van Siclen III. 1993. *The Boundary Stelae of Akhenaten*, Londres & New York.
- Nuyts, Jan. 2005. The Modal Confusion: On Terminology and the Concepts behind It, in: Klinge & Høeg Müller 2005, 5-38.
- OAD = Iorwerth Eiddon Stephen Edwards. 1960. *Hieratic Papyri in The British Museum. Fourth Series: Oracular Amuletic Decrees of the Late New Kingdom*, Londres, vol. II.
- Oréal, Elsa. 2009. *Les marques de la cohérence textuelle en égyptien ancien*, Le Caire (= épreuves de la thèse réalisée à l'ÉPHÉT, sous la direction de P. Vernus à paraître à l'IFAO).
- Palmer, Frank Robert. ²2001. *Mood and Modality*, Cambridge.
- Peet, Thomas Eric. 1926. Two Eighteenth Dynasty Letters: Papyrus Louvre 3230, in: *Journal of Egyptian Archaeology* 12, 70-74 & pl. XVII.
- Polis, Stéphane. 2005. Les formes « contingentes » en égyptien ancien : une catégorisation en question, in: *Acta Orientalia Belgica* 18, 301-322.
- . 2006. Les relations entre futur et modalité déontique. À propos des sens du futur III en néo-égyptien, in: *Lingua Aegyptia* 14, 233-250.
- . 2009. *Étude de la modalité en néo-égyptien*, 2 vol., Liège (thèse de doctorat non publiée, sous la direction de J. Winand).
- Polotsky, Hans Jakob. 1965, *Egyptian Tenses*, The Israel Academy of Sciences and Humanities III/5, Jérusalem.
- Posener, Georges. 1977. *Catalogue des Ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Médineh, tome III/fasc. 1 (n^os 1267-1409)*, Documents de fouilles d'Institut Français d'Archéologie Orientale 20, Le Caire.
- . 1985. *Le papyrus Vandier*, Bibliothèque générale 7, Le Caire.
- Quack, Joachim Friedrich. 1994. *Die Lehren des Ani. Ein neuägyptischer Weisheitstext in seinem kulturellen Umfeld*, Orbis Biblicus et Orientalis 141, Göttingen.
- RAD = Alan Henderson Gardiner. 1948. *Ramesside Administrative Documents*, London.

- Rice, Sally & Kaori Kabata. 2007. Crosslinguistic Grammaticalization Patterns of the *Allative*, in: *Linguistic Typology* 11/3, 451-514.
- Ryholt, Kim. 1998. A Parallel to the Inaros Story of P. Krall (P. Carlsberg 456 + P. CtYBR 4513): Demotic Narratives from the Tebtunis Temple Library (I), in: *Journal of Egyptian Archaeology* 84, 151-169 & pl. XIX.
- Sabek, Yasser. 2002. Der hieratische Papyrus Berlin P 10497, in: *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 129, 75-84 & pl. XV-XVI.
- Sandman, Maj. 1938. *Text from the Time of Akhenaton*, Bibliotheca Aegyptiaca 8, Bruxelles.
- Satzinger, Helmut. 2003. Verbal Modality in Egyptian and Elsewhere, in: Nicolas Grimal, Amr Kamel & Cynthia May-Sheikhholeslami (eds.), *Hommages Fayza Haykal*, Bibliothèque d'Étude 138, Le Caire, 245-252.
- Sauneron, Serge. 1959. *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médineh (n° 550 à 623)*, Documents de fouilles d'Institut Français d'Archéologie Orientale 13, Le Caire.
- Searle, John Rogers. 1979. *Expression and Meaning: Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge.
- Shisha-Halevy, Ariel. 1978. Quelques thématisations marginales du verbe en néo-égyptien, in: *Orientalia Lovaniensia Periodica* 9, 51-67.
- Uljas, Sami. 2003. On Interclausal Relations in Middle Egyptian Object Complementation, in: Susanne Bickel & Antonio Loprieno (eds.), *Basel Egyptology Prize 1*, Aegyptia Helvetica 17, Bâle, 387-403.
- _____. 2007. *The Modal System of Earlier Egyptian Complement Clauses. A Study in Pragmatics in a Dead Language*, Probleme der Ägyptologie 26, Leyde.
- Urk. IV = Kurth Sethe & Wolfgang Helck. 1927-1961. *Urkunden der 18. Dynastie*, Urkunden des agyptischen Altertums VI, Leipzig & Berlin.
- Urk. VI = Siegfried Schott. 1929. *Urkunden mythologischen Inhalts*, Urkunden des agyptischen Altertums VI, Leipzig.
- Vernus, Pascal. 1990a. *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian: Studies in Syntax and Semantics*, Yale Egyptological Studies 4, New Haven.
- _____. 1990b. Entre néo-égyptien et démotique : la langue utilisée dans la traduction du Rituel de repousser l'Aggressif (Étude sur la diglossie 1), in: *Revue d'Égyptologie* 41, 153-208.
- _____. 1992. *Chants d'amour de l'Égypte antique. Présentation, traduction et notes*, Paris.
- _____. 1997. *Les parties du discours en Moyen Égyptien. Autopsie d'une théorie*, Cahiers de la Société d'Égyptologie 5, Genève.
- _____. 2001. *Sagesse de l'Égypte pharaonique*, Paris.
- Vycichl, Werner. 1984. *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, Leuven.
- Werning, Daniel. 2008. Aspect vs. Relative Tense, and the Typological Classification of the Ancient Egyptian *sdm.n=f*, in: *Lingua Aegyptia* 16, 261-292.
- Winand, Jean. 1992. *Études de néo-égyptien, I. La morphologie verbale*, Liège.
- _____. 2001. À la croisée du temps, de l'aspect et du mode. Le conjonctif en néo-égyptien, in: *Lingua Aegyptia* 9, 293-329.
- _____. 2006. *Temps et aspect en égyptien. Une approche sémantique*, Probleme der Ägyptologie 25, Leyde.
- _____. 2009. Some Uses of the Resumptive Pronoun in Late Egyptian Relative Clauses, in: *Journal of Egyptian Archaeology* 95, 149-159.